

Robert FOSSAERT  
Économiste [macrosociologie]

(2012)

# La première crise mondiale au 21<sup>e</sup> siècle

ESSAI

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi  
Courriel: [jean-marie\\_tremblay@uqac.ca](mailto:jean-marie_tremblay@uqac.ca)  
Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"  
Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi  
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi  
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

## Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Robert Fossaert

### **La première crise mondiale du 21<sup>e</sup> siècle.**

Andrézy, France: texte inédit, 12 mars 2012, 29 pp. Publication inédite dans Les Classiques des sciences sociales.

[Autorisation formelle accordée par l'auteur, le 14 mars 2012, de diffuser cet essai dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : [robert.fossaert@orange.fr](mailto:robert.fossaert@orange.fr)

Polices de caractères utilisée : Times New Roman, 14 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US), 8.5'' x 11''.

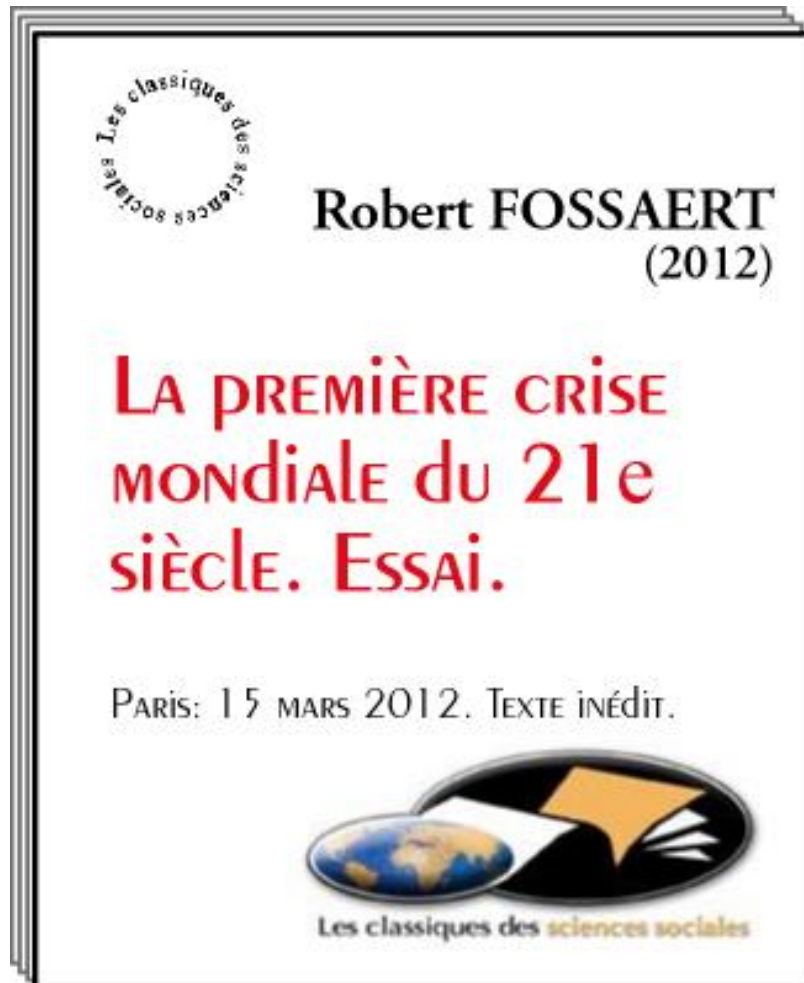
Édition numérique réalisée le 15 mars 2012 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Robert Fossaert

Économiste [macrosociologie]

La première crise mondiale  
au 21<sup>e</sup> siècle. Essai.



Andrézy, France: texte inédit, 12 mars 2012, 29 pp. Publication inédite dans Les Classiques des sciences sociales.

# Table des matières

## Présentation

- I. Un monde inondé de monnaie
- II. La City et Wall Street au cœur de la crise mondiale ?
- II. Syncope et ranimation de l'euro
- IV. La banque de l'ombre
- V. Une crise plus que financière
- VI. La crise, vue de Chine
- VII. Les FMN entre ou contre les États ?
- VIII. À travers la crise, que devient le système mondial ?
- IX. L'auto-organisation d'un monde qui se voudrait nouveau

Robert Fossaert

**La première crise mondiale au 21<sup>e</sup> siècle. Essai.** (2012)

## PRÉSENTATION

[Retour à la table des matières](#)

C'est, pour moi, la seconde crise mondiale, car je suis né à Dunkerque, en 1927, si bien que la crise dite de 1929 et la longue guerre mondiale qui l'a prolongée ont marqué tout mon jeune âge. Depuis lors, j'ai suffisamment fréquenté les sciences sociales pour reconnaître l'énormité d'un événement qui est devenu éclatant en 2008. Ce n'était ni une "récession" qui prendrait fin en quelques trimestres, ni une "bulle financière" dûe à la promotion immobilière, aux crédits *sub-prime*, aux titres toxiques, aux banques mal gérées, à la prolifération des *hedge funds* et autres *non-banks*, etc. Ces explications fugaces ne peuvent rendre compte de ce qui m'apparaît comme une crise générale (c'est-à-dire économique, politique et culturelle) laquelle va transformer tout le système mondial. J'ai donc pu intituler "[Ma seconde crise mondiale](#)" le bref essai que j'ai publié dès 2009.<sup>1</sup> Aucune retouche majeure n'est à lui apporter, mais, comme il était prévu, cette crise qui durera longtemps encore s'est enrichie de complications diverses, si bien que son réexamen peut être utile.

D'autant que la crise en cours se différencie de la précédente, du fait qu'aucune guerre mondiale ne viendra en hâter l'issue. Maints

---

<sup>1</sup> Disponible sur le site [Les Classiques des sciences sociales](#) où sont rassemblés la plupart de mes écrits.

conflits et plusieurs révolutions couvent ou mûrissent, ci et là, dans le monde actuel, mais rien n'y ressemble au retentissement mondial de la révolution soviétique, ou à la montée du nazisme allemand qui allait subjuguier toute l'Europe, avant que la guerre rayonne de l'Atlantique au Pacifique. Certes, "l'empire du chaos" <sup>2</sup> entretenu par l'omniprésence militaire des États-Unis et, par ailleurs, la montée en puissance de la Chine conduisent quelques prophètes à loger, à l'horizon de leurs visions "globales", une guerre sino-américaine, mais quand je reviendrai, plus loin, sur ces vaticinations, ce sera pour adhérer pleinement à l'opinion de Henry Kissinger <sup>3</sup>, ce bon observateur (et acteur) des affaires sino-américaines.

Mes investigations complémentaires vont creuser aussi profond que possible dans toute l'épaisseur sociale où la crise actuelle répand à la fois ses méfaits et ses poussées transformatrices. En effet, cette crise est loin d'être réductible aux cahots financiers et aux désordres économiques qui encombrant ses descriptions, tant il est vrai qu'il faut mobiliser les ressources de toutes les sciences sociales pour rendre intelligible la réalité macrosociologique de ce qui sera finalement une transformation structurelle majeure du système mondial en son entier. Comme après la période 1929-1945, l'humanité se réveillera dans un autre monde, au sortir de la période 2007 – 2020 (ou plus).

Pour ordonner les explorations qui vont suivre, je ferai choix d'un plan inhabituel, mêlant quelques retours en arrière et quelques réflexions prospectives à l'analyse des novations dont l'assemblage progressif (mais nulle part programmé) donnera vie à ce nouveau système mondial.

J'espère que la patience du lecteur sera finalement récompensée.

---

<sup>2</sup> Fort bien analysé par Alain Joxe dans l'ouvrage de ce titre (ed. La Découverte, 2004) et dans les Cahiers du CIRPES.

<sup>3</sup> Voir notamment *On China* (The Penguin Press, New York, 2011).

**La première crise mondiale  
au 21<sup>e</sup> siècle. Essai. (2012)**

**I**

---

## Un monde inondé de monnaie

[Retour à la table des matières](#)

Keynes le soulignait dès 1920, les "réparations" exigées de l'Allemagne par le traité de Versailles (1919) excédaient ses capacités productives. Principale destinataire de ces fonds, la France qui avait réglé rubis sur l'ongle les milliards réclamés par le jeune Empire allemand, victorieux en 1871, comptait bien se faire payer pour reconstruire ses régions ravagées par la guerre. Mais elle eut beau proclamer "l'Allemagne paiera" et soutenir ses prétentions par une occupation de la Rhénanie, rien n'y fit. Paris n'eut pas plus de succès du côté des États-Unis où des emprunts avaient été contractés durant les années de guerre. L'idée d'ajuster les remboursements aux banques américaines sur les "réparations" perçues de l'Allemagne fut rejetée par Wall Street qui se contenta d'offrir un étalement (onéreux) des prêts à rembourser. Ses "plans" (Dawes en 1924 et Young en 1929) débouchèrent, en 1930, sur la création, en Suisse, d'une Banque des Règlements Internationaux (BRI) qui servirait d'intermédiaire entre les banques centra-



les concernées <sup>4</sup> et les trois banques américaines prêteuses. <sup>5</sup> Toutefois, dès 1931, les moratoires provoqués par la crise mirent cette BRI en veilleuse, mais sans la condamner à l'inactivité. Elle servit, notamment, d'intermédiaire entre la Reichsbank et les banques centrales de l'Europe subjuguée par l'Allemagne qui rafla leur or. <sup>6</sup>

Néanmoins, la BRI redevint montrable, après 1945, comme opérateur et garant d'opérations effectuées entre les banques centrales et par diverses agences du système ONU. <sup>7</sup> Elle mit ses services à la disposition de divers comités où les gouverneurs des principales banques centrales (et leurs proches collaborateurs) produisirent de solides analyses sur la supervision des banques. Par la suite, ces réunions de Bâle élaborèrent des normes, annoncées peu à peu pour permettre aux banques de s'y préparer. Ainsi, les règles dites *Bâle I* (ou ratio Cooke) affichées dès 1982 et pleinement appliquées en 1988, incitèrent les banques à détenir des fonds propres égaux à 8 % des crédits qu'elles accordaient, non sans divers abattements pour les prêts immobiliers et autres engagements à plus d'un an. Puis *Bâle II* (ou ratio Mac Donough) vit sa mise en œuvre, à partir de 2004, étalée sur quelques années. Son tableau complexe s'efforçait de distinguer les "risques opérationnels" auxquels les banques sont normalement exposées (comme convertisseurs de dépôts en crédits), d'avec les "risques de marché" auxquels conduisaient les évolutions de la "finance moderne" (et les tentations à retrouver plus loin), l'objectif étant de bien doser les capitaux à garder en banque pour couvrir ces divers types de risques. La

---

<sup>4</sup> Le Royaume-Uni fut mêlé à cette querelle, tant comme débiteur vis-à-vis des États-Unis, que comme puissance bancaire mondiale n'ayant pas encore perdu toute sa prééminence. La Belgique et l'Italie, autres destinataires de "réparations" joignirent également la BRI naissante.

<sup>5</sup> Liaquat Ahamed, financier américain (d'adoption) a publié en 2009, un ouvrage magistral sur ce sujet : *Lords of Finance, 1929, The great Depression and the bankers who broke the World* (Ed. William Heinemann).

<sup>6</sup> Il fallut attendre 1997, pour que la BRI publie enfin ses archives de guerre. Voir <http://www.bis.org/index.htm>

<sup>7</sup> En 2000, elle racheta (à bon prix) les actions encore détenues par les quelques entreprises et particuliers qui avaient participé financièrement à sa fondation, mais sans y exercer de pouvoir.

crise est venue bousculer ce dispositif médiocre dont le défaut essentiel était de laisser à chaque banque le soin d'établir son propre modèle d'évaluation des risques à provisionner... Un *Bâle III* plus sérieux est désormais en application progressive, mais le G20 <sup>8</sup>, créé en septembre 2009, a beau promettre lors de ses réunions semestrielles, un prochain assainissement du secteur bancaire, ça traîne... En effet, un comité de banques centrales, fut-il aiguillonné par une réunion périodique des États principaux de l'actuelle économie mondiale, ne suffira pas pour discipliner la grande armée des banques commerciales et combattre les sournoiseries des *non-banks*.

Pour en juger, il faut quitter Bâle pour Washington, car la guerre de 1939-45 a érigé les États-Unis en surpuissance financière mondiale. Les décisions préparées par la conférence de Bretton-Woods, en 1944, ont été mises en œuvre par un Fonds Monétaire International (FMI) et une Banque Mondiale. <sup>9</sup> Une fois de plus en avance sur son temps, Keynes avait vainement proposé, à Bretton-Woods, d'asseoir un nouveau système monétaire international, sur un *bancor* géré par le FMI. Il fut battu par une vaste majorité d'États fidèles à l'étalon-or qui était censé avoir soutenu l'essor économique mondial des 18<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles. Cette histoire est racontée aux écoliers de la chose économique, y compris les étapes principales que furent la création d'un "pool de l'or", puis de "droits de tirage spéciaux", suivis par l'octroi d'énormes crédits pour "sauver" les États victimes des crises que l'on a dites "sud-américaines", "asiatiques", "russes" ou derechef "sud-américaines". Nonobstant les analyses parfois pertinentes qui ont accompagné l'une ou l'autre de ces péripéties dramatiques pour les emprunteurs (à secourir) et rentables pour les banquiers "sauveteurs", je vais prendre la liberté d'embrasser d'un seul regard toute la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle et la première décennie du 21<sup>e</sup> siècle pour en

---

<sup>8</sup> Comité international adjoignant aux États développés du G7, la Chine, la Russie, l'Inde, le Brésil et neuf autres États "en voie de développement".

<sup>9</sup> D'abord dénommée Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD).

souligner les caractéristiques essentielles, en matière monétaire et financière.

Bretton-Woods a converti le dollar américain en véritable monnaie internationale, avec ou sans l'alibi d'un gage en or. Les États-Unis ont défendu contre vents et marées leur souveraineté dans le FMI. Aujourd'hui encore, ils détiennent 17% des droits de vote dans cette institution où toute décision importante doit être approuvée par au moins 85 % desdits droits. Les banques de Wall Street, leurs alliées de la City londonienne et leurs autres fidèles <sup>10</sup> ont fourni, autant que de besoin, les dizaines ou centaines de milliards de \$, requis pour "sauver" des pays aux budgets et aux banques "mal gérés". D'autant plus mal gérés que les afflux de *hot money* (capitaux spéculatifs flottant d'un pays à l'autre) qui ont provoqué (et suivi) leurs "sauvetages" provenaient presque toujours des dits "sauveteurs" et, plus encore, des *non-banks* souvent créées ou aidées par ces mêmes banques. Tel fut, de fait, "le consensus de Washington", opinion commune de tous les "bons spécialistes" de la haute finance mondiale.

La BRI (assistée de l'OCDE et du FMI) publie une statistique trimestrielle <sup>11</sup> des réserves en devises étrangères détenues par les autorités monétaires d'à peu près tous les pays du monde actuel, ce qui exclut évidemment les fonds dont les banques centrales sont émettrices et qu'elles n'ont pas encore mis en circulation. Les fonds en monnaies étrangères, libellés en \$, en £, en € en yens et en francs suisses, sont additionnés après avoir été convertis en dollars américains (selon les taux de change en vigueur en fin de période), Je les résume en trillions de \$, selon l'usage américain qui désigne par ce terme les milliers de milliards.

---

<sup>10</sup> Tels les émirs pétroliers, assis sur une rente pétrolière, exploitée par des compagnies souvent américaines et toujours "protégées" par les forces US. Mais aussi les banques européennes ou autres qui coopèrent plus ou moins avec les établissements anglo-saxons.

<sup>11</sup> Dite COFER.

<i>Réserves en devises étrangères des banques centrales déclarantes à la BRI</i>		
fin du 4 <sup>e</sup> trim 2007	fin du 4 <sup>e</sup> trim 2009	fin du 3 <sup>e</sup> trim 2011
6,4 trillions \$	8,2 trillions \$	10,2 trillions \$

Aussi énormes soient-ils, ces chiffres ne constituent qu'une partie de la "liquidité globale" qui arrose toute l'économie mondiale. Mais la BRI ne sait pas définir clairement ce qu'est cette "liquidité globale". Pour y voir clair, elle a convoqué, pour février 2012 <sup>12</sup> un débat pour élucider ce concept., car

"la liquidité globale est un terme fréquemment employé pour expliquer la relance des marchés boursiers, le déclin des rendements obligataires, l'enflure des flux internationaux de capitaux et la montée de l'inflation (avant la crise, et/ou plus récemment). Mais de même façon, certains tiennent l'assèchement de la liquidité globale, comme responsable de sérieux épisodes de la détresse financière internationale. Ceci dit, la liquidité globale est un concept fuyant, à facettes multiples, [si bien] qu'aucun consensus n'existe, chez les économistes, sur sa définition, sa mesure, ses causes et ses implications".

Pour ma part, je n'essaierai pas d'anticiper sur les conclusions de ce savant colloque, mais je tiens que les trillions de \$ (quelles qu'en soient les dénominations faciales) que l'on tente de mesurer dans les statistiques COFER, que l'on voit se bousculer sur les marchés des

<sup>12</sup> Débat à Francfort sur le Main, en février 2012, mais dont, à ma connaissance, les conclusions n'ont pas encore été publiées. La citation que je présente ici traduit une partie de l'invitation.

changes, à Londres et ailleurs, que l'on entrevoit sur les marchés boursiers qui débordent de divers côtés les Bourses des valeurs de naguère et que l'on devine lorsque les fraudes fiscales, les trafics clandestins et les opérations mafieuses sont mises à nu par quelque procès, donnent à penser que les flux financiers submergent de mille façons l'économie réelle. On peut en juger en visitant rapidement, mais du grenier à la cave, tout l'édifice financier international, avant d'en venir au monde immense et multiforme qui entoure et nourrit cet édifice.

La première crise mondiale  
au 21<sup>e</sup> siècle. Essai. (2012)

## II

---

# La City et Wall Street au cœur de la crise mondiale ?

[Retour à la table des matières](#)

Dans l'étrange Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande, les singularités géopolitiques abondent tant les séquelles médiévales et les débris de l'ex-Empire britannique encombrant le paysage. Pour décrire le système financier de ce royaume, il faudrait naviguer de l'île de Man ou des Iles Anglo-Normandes jusqu'aux îles Caïmans, sans oublier Gibraltar et autres lieux. Mais, pour centrer l'attention, il suffit sans doute d'observer la *City of London*. En effet, ce minuscule quartier du Grand Londres (à peine plus d'un *square mile* <sup>13</sup>) partage avec le quartier new-yorkais qu'évoque l'expression *Wall Street*, le titre mérité de capitale financière du monde. Selon la dernière enquête trien-

---

<sup>13</sup> Sur quelques 300 hectares, cette *City* est administrée par une *corporation* qui n'est ni une compagnie commerciale, ni une association professionnelle, mais une collectivité locale encore dotée d'organes propres, bien qu'elle soit incorporée dans l'énorme agrégat londonien.

nale de la BRI, les changes monétaires mondiaux (convertis en \$ américains) atteignaient, en 2010, **4,5 trillions de \$ par jour dont 1,5 trillion** pour la seule place de Londres. Ces ETF (ou *Exchange Traded Funds*) résultaient d'un trafic électronique à haute fréquence, accéléré par une programmation ad hoc, débordant vers de nouveaux champs d'action, tel le *carry trade*, cet endettement dans une devise à faible taux d'intérêt en vue d'un placement dans une autre devise au taux plus appétissant. L'enquête BRI de 2013 permettra de juger si ces techniques perdurent, ce qui sera vraisemblable tant qu'aucune réglementation précise, ni aucune fiscalité dissuasive ne viendront canaliser le rush des ETF et des opérations connexes.

Par ailleurs, les enquêtes et procès qui se multiplient autour de l'Union des Banques Suisses – laquelle est un des fleurons de la place londonienne – ont conduit cette UBS à faire de troublantes révélations sur le LIBOR.<sup>14</sup> Si l'on en croit l'UBS, ces taux qui servent de références pour un très grand nombre de prêts effectifs et d'opérations diverses sur de nombreux produits dérivés, seraient manipulés selon les intérêts des banques consultées. L'UBS espère que ses aveux lui vaudront de sérieuses remises sur les amendes qui la menaceraient. La justice et les divers régulateurs concernés en jugeront. Si le scandale s'amplifiait, comme il se doit, les appels à une rénovation des contrôles sur les banques et les bourses seraient mieux entendus un peu partout. Mais l'Association Internationale des Services Financiers (IFSL) se laissera-t-elle convaincre ?

Cette IFSL a incorporé depuis 1968 bon nombre de services privés ou même administratifs pour promouvoir "l'industrie financière britannique". Parmi ses adhérents, on compte la Banque d'Angleterre et la *City of London Corporation*. Son objectif est de soutenir les parte-

---

<sup>14</sup> Ce *London Interbank Offered Rate* est "calculé" tous les matins par la *British Bankers' Association* qui consulte les principaux banquiers de Londres sur les taux qu'ils offrent pour quatre devises principales (\$, €yen et franc suisse) pour des prêts de banque à banque, avec 15 échéances distinctes (étalées de 1 jour à plusieurs années). Le résultat de ce sondage est publié tous les matins vers 11 heures.

nariats entre le secteur public et les compagnies privées, en visant notamment à faire supprimer les barrières qui entravent la libre activité des services financiers. C'est dire que le Royaume Uni est le principal opposant aux tentatives régulatrices de la Commission Européenne, sinon le leader incontesté des 10 pays qui ne s'alignent pas toujours sur l'Europe-à-17 chère au couple germano-français. À plus forte raison, les projets de taxe sur les opérations financières – dite taxe Tobin – que la France ravive parfois suscitent l'hostilité de Londres.

Aux États-Unis, l'*EnE Wall Street* <sup>15</sup> est, lui aussi, hostile aux visées de l'Europe-à-17, mais la situation politique du pays et la diversité des douze *Federal Reserve Boards* que la banque centrale américaine (la FED) coordonne vaille que vaille ne permettent pas à Washington d'exercer une influence aussi unilatérale que celle de la City. De 2009 à nos jours, Obama, élu alors que la crise battait déjà son plein, n'a pu faire appliquer une politique claire et rigoureuse. Si elle était pleinement appliquée, la loi Dodd-Frank de 2010 ne corrigerait pas tous les errements financiers des États-Unis, mais elle en réduirait les désordres les plus excessifs. Or les manœuvres de retardement du Congrès, les pressions des lobbies bancaires et les forces politiques réactionnaires ont entouré cette loi d'obstacles qui ont différé ou bloqué son application. La Cour Suprême, héritée de l'ère Bush, a elle aussi coincé quelques décisions judiciaires qui auraient pu sanctionner certaines des spéculations financières les plus dommageables. Enfin, les perspectives électorales pour 2012 ne semblent pas promettre un ragaillardissement de la politique fiscale et financière des États-Unis. Néanmoins, quelques péripéties bancaires, d'occasionnelles décisions judiciaires ou fiscales et diverses autres secousses ont un peu modifié le "climat des affaires". Les bonus extravagants qui abondent les "compensations" <sup>16</sup> des cadres bancaires ont parfois été modérés et des réductions d'effectifs bancaires sont intervenues. En matière immobilière, du fait de la multiplicité des expulsions, et du côté des car-

---

<sup>15</sup> Cet "Etat dans l'Etat" nord-américain a été présenté dans l'étude que j'ai consacrée à [L'automne américain](#), laquelle est disponible sur le présent site.

<sup>16</sup> C'est-à-dire les rémunérations annuelles.



tes de crédit, toujours surabondantes, les prudences professionnelles ont été réveillées par des menaces de procès ou des défaillances assurantielles. Bref, la complaisance "à l'anglaise" n'est plus de mise à Wall Street. Mais les racines financières de la crise mondiale sont loin d'être déterrées.

À leur manière, les "régulateurs" des principales bourses mondiales s'emploient à protéger les "investisseurs" et à renforcer l'efficacité et la transparence des marchés de "valeurs mobilières". Leur organisation internationale <sup>17</sup> n'a ni la possibilité, ni l'envie de faire définir légalement les termes que je viens de placer entre guillemets, ni d'en mieux définir les responsabilités. Cette OICV coopère, certes, aux travaux du FMI pour la définition des FSAP – c'est-à-dire des programmes d'évaluation du secteur financier de chaque pays <sup>18</sup> - mais ces travaux ne deviendraient éclairants que si des gouvernements en tiraient parti pour nourrir une législation bien détaillée et dûment sanctionnée.

Ce n'est pas le cas des États Unis où la loi du marché demeure hautement respectable. Certes, la SEC <sup>19</sup> hésite moins à sanctionner les fraudeurs qu'elle découvre, surtout s'ils ne sont pas trop influents. De même, la FED a durci ses *stress tests* <sup>20</sup> presque autant que la Commission Européenne et a commencé de les étendre au delà des très grosses banques. Mais il faut un juge tenace (comme Rakoff, à la *District Court* de Manhattan) pour rejeter l'arrangement classique que la banque *Citigroup* avait préparé avec la SEC : "je paie l'amende de 825 millions £ qui m'est réclamée, mais je n'admets, ni ne dénie aucune de vos allégations". En fait, cette incartade judiciaire ne sera tranchée que dans quelques années, après épuisements des recours... On comprend pourquoi, dans ce contexte, la recherche d'un dirigeant pour le nouvel

---

<sup>17</sup> Dite OICV (Organisation Internationale des Commissions de Valeurs) ou IOSCO en anglais.

<sup>18</sup> *Financial Sector Assessment Program*.

<sup>19</sup> *Securities Exchange Commission*, agence fédérale qui contrôle les bourses de valeurs.

<sup>20</sup> Tests de résistances aux chocs bancaires et boursiers.

*Office of Financial Research* <sup>21</sup> a duré dix-sept mois... Quand le Sénat laisse finalement passer un décret d'application de la loi Dodd-Franck, il faut encore compter avec des lobbies aussi vigilants que la *Chamber of Commerce* ou l'*American Bankers Association*...

La fiscalité n'est pas plus facile à régir que la Bourse. Il a été fait grand bruit des pressions efficacement exercées par le fisc américain sur quelques banques suisses qui faisaient commerce des facilités qu'elles offraient aux riches contribuables américains, mais ceci n'a guère renforcé les recettes fiscales américaines. Il est trop tôt pour juger si l'extension à d'autres pays de semblables recherches (parfois assorties d'indulgences pour purger le passé) s'inspire d'un regain de vertu budgétaire ou si elle habille plutôt des considérations protectionnistes, en quoi les États-Unis rejoindraient leurs concurrents enclins à de semblables méthodes, faute de savoir relancer leur économie. D'autant que la législation américaine souvent favorable aux souplesses fiscales qui accompagnent la prolifération des filiales de par le monde, n'est pas soumise à une révision générale. Bref, la chasse aux paradis fiscaux ardemment recherchés par le G20 de novembre 2009 (et par l'OCDE) n'a pas (encore ?) produit des résultats significatifs : en compagnie du Luxembourg, de la Suisse, des Îles Caïmans et de Hong Kong, les États-Unis continuent de figurer en têtes des palmarès de l'évasion fiscale établis chaque années par diverses agences et ONG.

Dans ce contexte agité, le gouvernement américain n'a pas pu exercer les pressions internationales dont il escomptait un allègement de la crise. Vis-à-vis de l'Europe-à-17, il a dû se résigner à ce que le FRB <sup>22</sup> se rallie aux orientations décidées par les principales banques centrales. Vis-à-vis de la Chine (que l'on retrouvera plus loin), aucun des essais visant à aligner la gestion du renminbi sur les "bons usages" occidentaux n'a été couronné de succès. Vis-à-vis des autres "pays

---

<sup>21</sup> Nouveau service créé par la loi Dodd-Franck au sein du *Treasury Department*, lequel est le ministère fédéral des Finances.

<sup>22</sup> Le *Federal Reserve Board*, sorte de banque centrale qui fédère les douze *boards* régionaux des USA.

émergents", tels le Brésil, l'Inde ou l'Indonésie (à retrouver de même), le pouvoir américain a commencé de s'affaiblir tant à l'ONU qu'au G20. Jusqu'au FMI, l'autorité américaine, hier incontestée, est devenue matière à négociation. D'autant que le Président Obama a eu grand peine à obtenir du Congrès un relèvement (de 1,2 trillion \$...) du plafond de dette autorisée pour l'Etat américain, faute de quoi il aurait dû suspendre maintes activités relevant du pouvoir fédéral. L'anémie du dollar a bel et bien commencé.

**La première crise mondiale  
au 21<sup>e</sup> siècle. Essai. (2012)**

**III**

---

## Syncope et ranimation de l'euro

[Retour à la table des matières](#)

Au début du siècle, l'Europe a fêté la mise en service de son euro (€). Aujourd'hui, beaucoup de bons esprits pensent qu'en 2012 ou peu après, cet € disparaîtra ou se racornira. Pour ma part, je maintiens mon appréciation d'il y a deux ans : "l'euro se porte bien", malgré "les déficiences structurelles de la BCE" ; mais son avenir sera chahuté entre "un vrai contrôle (et une) inévitable rechute". Le contrôle que j'évoquais sera "vrai" s'il s'applique à l'ensemble des institutions financières et la rechute prendra la forme de syncopes, éventuellement répétées, suivies de ranimations précaires, jusqu'à la mise en œuvre d'un "vrai contrôle".

Pour bien évaluer cette appréciation, il faut se rappeler ce qu'a été le bâti de l'Europe depuis 1945. Ce ne fut pas une "reconstruction" d'après-guerre, mais une "édification" qui n'a cessé d'adjoindre de nouvelles institutions aux ruines qu'elle relevait. D'où son fluctuant patchwork : aucune carte de l'Europe politique <sup>23</sup> ne peut être fixée,

---

<sup>23</sup> C'est-à-dire étatique, administrative, judiciaire, fiscale, etc.

elle n'a pas cessé de changer, presque d'année en année, de la CECA (Communauté européenne du Charbon et de l'Acier...) jusqu'à l'Union Européenne (UE). Laquelle est un fouillis de coopérations partielles. Quand on distingue les 17 pays dont l'euro est la monnaie commune, des 27 États membres de l'UE (dont ces 17 font partie), on arrête sur une image provisoire, un film riche de surimpressions. Le pouvoir politique en Europe est l'affaire de souverainetés nationales toujours actives et de délégations consenties, peu à peu, vers des institutions européennes éparses. Plusieurs d'entre elles sont empliées à Bruxelles, mais non emboîtées fonctionnellement, tant le pouvoir central fait défaut, sans compter des tribunaux épars, un Parlement vagabond <sup>24</sup>, des services installés un peu partout et une absence d'appareils propres dans les matières décisives pour la santé de l'euro (douane, fiscalité, emprunt, dépense publique, etc.).

Tel est l'arrière plan politique flou et variable sur lequel l'agencement des pouvoirs bancaires porteurs de l'euro est venu s'inscrire. À tâtons, plusieurs pays européens avaient essayé de stabiliser les taux de change de leurs monnaies, après que le dollar se fut émancipé, en 1971, de toute référence à l'or. Sans détailler les sinuosités du premier système monétaire européen qui prit alors forme, on doit se souvenir qu'il fut adossé à un fonds commun où les États déposèrent 20% de leurs réserves en or et devises et qu'une étape importante fut parcourue après la réunification de l'Allemagne (1990). En 1994, un Institut Monétaire Européen fut créé à Francfort pour organiser le passage vers une monnaie commune. Celle-ci vit le jour le 1/1/1999 avec onze participants, mais n'entra dans la vie quotidienne des Européens qu'au 1er janvier 2002, quand furent mis en service les pièces et billets d'euros. Puis l'effectif grimpa de 12 à 17 membres, de 2004 à 2011, mais l'Estonie, dernière venue, ne gardera pas longtemps ce titre, car d'autres candidats frappent à la porte.

Néanmoins, les vices structurels de l'euro ne sont pas douteux. Depuis sa naissance, il a été agité de spéculations longtemps favorables

---

<sup>24</sup> Qui est déménagé de Bruxelles à Strasbourg, selon les sessions...

qui se sont inversées, jusqu'à pronostiquer son abandon par les pays les plus endettés, voire même un effondrement de cette monnaie. En fait, la Banque Centrale Européenne (BCE) n'est une banque "centrale" que de nom. Elle n'a aucun pouvoir d'organisation et de contrôle sur les services des banques *centrales nationales* qu'elle assemble. Elle n'a pas pu sanctionner les roueries de la Grèce qui déguisa 3 ou 4 milliards (€) de ses dettes avec la complicité de banques américaines et européennes.<sup>25</sup> Bref, la BCE est bien l'institut d'émission de l'euro et le pilote du marché monétaire entre banques européennes, mais elle n'exerce pas le contrôle du crédit qui est, en principe, l'une des fonctions maîtresses de la banque centrale, et elle ne s'impose pas non plus comme prêteur en dernier ressort pour assurer la liquidité des banques commerciales. Dans ce contexte laxiste, la plupart des États-à-euro ont abusé de leurs possibilités d'endettement, stimulées par une promotion immobilière surabondante ou par d'audacieuses initiatives régionales ou nationales. Par ailleurs, ces États ont abusé de façon indirecte des mêmes facilités, en laissant leurs collectivités locales remplacer par des crédits bancaires les recettes fiscales dont l'augmentation leur semblait être de mauvaise politique<sup>26</sup>. Ni la France, ni l'Allemagne n'ont échappé à de telles tentations, si bien qu'en désobéissant aux contraintes que leur imposait le traité de Maastricht (1992), elles ont donné un exemple déplorable aux pays européens les moins riches. Mais - il faut souligner ce point sans s'encombrer de statistiques partout détaillées - l'Europe-à-euro n'est pas devenue la victime exceptionnelle d'un endettement infernal. La Grèce, principale accusée, a un taux d'endettement très inférieur à celui du Japon ; l'Italie, autre coupable montrée du doigt, est au voisinage du taux d'endettement américain. Et ainsi de suite : prise dans son ensemble, l'Europe-

---

<sup>25</sup> Les camouflages semblent avoir été pilotés par Goldman Sachs et la JP Morgan Chase, avec l'aide de BNP Paribas et d'une paire de banques européennes de même envergure...

<sup>26</sup> Voir les transferts de charges "sociales" mises par l'Etat à la charge des régions ou départements, ce qui est notamment une facilité dont la France a abusé.

à-euro ne fait pas triste figure par comparaison avec les États-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada, etc.

En mai 2010, l'Union Européenne (c'est-à-dire l'Europe-à-27) a installé, au Luxembourg, un Fonds Européen de Solidarité Financière (FESF) <sup>27</sup> dont les financements sont alimentés par l'Union Européenne (UE à 27) : à hauteur de 60 milliards € sur décision de la Commission Européenne, **plus** les fonds à emprunter par les États membres, lesquels seront garantis par l'UE jusqu'à un total de 440 milliards €. Soit en tout, une capacité de 500 milliards € à quoi le FMI ajoutera, de son côté, 250 autres milliards €. Voulant payer d'exemple, la France a voté, dès juin 2010, une contribution aux garanties promises par l'UE qui pourra atteindre jusqu'à 110 milliards € d'ici le 30 juin 2013. Pour bien décrypter le présent alinéa, il faut savoir distinguer l'Europe-à-17 de celle à-27, se souvenir que, dans l'Europe-à-17, le Luxembourg - pays naguère sans monnaie propre <sup>28</sup>, mais néanmoins fondateur de l'euro - est aussi une sorte de paradis bancaire, cousin de la City londonienne.

En outre, l'Europe-à-27 ou, plus exactement, la Commission Européenne a su décider d'actions plus rigoureuses que le FESF, cet assureur potentiel. Son bras séculier spécialisé dans le contrôle des banques a décidé d'imposer à celles-ci des mesures propres à endiguer leurs dérapages spéculatifs. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, cette Autorité Européenne des Marchés Financiers (dite ESMA, selon son acronyme anglais, car tel est le langage de la finance) a été mise en place, en même temps qu'une Autorité Bancaire Européenne (dite EBA) et une Autorité Européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA). EBA a d'ores et déjà pu constater que les *stress tests* <sup>29</sup> basés sur les bilans bancaires à fin 2010 révélaient d'énormes besoins en capitaux additionnels pour sécuriser les 31 principaux groupes euro-

---

<sup>27</sup> Que la Banque Européenne d'Investissement (BEI) fait fonctionner, mais non sur ses dotations et ressources propres.

<sup>28</sup> Par traité, il se servait du franc belge.

<sup>29</sup> Tests d'effort, c'est-à-dire évaluation des bilans bancaires, à une échéance donnée, si la conjoncture se "durcit".

péens d'ici la fin 2013. À supposer que les augmentations de capital prévues pour 2011 aient été pleinement réalisées, on constaterait en fin 2013 que huit de ces banques tomberaient à moins de 5% de ratio Cooke <sup>30</sup> et que seize autres de ces groupes bancaires verraient ce même ratio se loger entre 5 à 6% et devraient donc, elles aussi, mobiliser de solides renforts. Soit au total 115 milliards d'euros à trouver pour des échéances détaillées au long de l'année 2012.

Comparés aux ressources potentielles, les besoins de financement ou de refinancement <sup>31</sup> des États européens semblent énormes, mais difficiles à estimer, tant les "marchés" brouillent les données, à grand renfort de spéculations. Le péril est grave dit-on de maints côtés, y compris jusqu'au FMI et à la BCE. Mais cette dernière où Draghi – un Italien, familier de la haute banque américaine et des institutions internationales – qui vient de succéder à Trichet – l'ex-directeur du Trésor à la française, toujours soucieux du seul combat contre l'inflation – Draghi, donc, oriente la BCE de manière hardie, comme il convient à la situation financière de l'Europe et aux besoins propres d'une Italie qui émerge à peine de l'aventurisme d'un gouvernement longtemps dirigé par Berlusconi. Ainsi, dès la mi-décembre 2011, la BCE a procuré aux banques 489 milliards de crédits exceptionnels (à trois ans et à 1%), mêlés à d'autres interventions plus ordinaires. Elle récidivera au printemps 2012. Les banques, gavées d'argent frais entrent dans une délicate période d'ajustement dont je n'essaierai pas d'imaginer le détail, car elle se déploiera bien au delà de l'année 2012 et connaîtra sans aucun doute de nouvelles syncopes de l'euro, corrigées par de

---

<sup>30</sup> Dans le style de Bâle III, l'ancien ratio Cooke est baptisé **CT1R**, c'est-à-dire "*Core Tier 1 Ratio*", bref, le 1<sup>er</sup> rang des réserves nécessaires. Je prie le lecteur de pardonner tout ce jargon où le métier bancaire est mêlé au camouflage....L'EBA se sent obligé de préciser, qu'il dépend "des informations fournies par les banques elles-mêmes et rassemblées par leurs superviseurs nationaux (c'est-à-dire les banques centrales, pays par pays) et qu'elle n'assume aucune responsabilité pour les erreurs et inexactitudes (*discrepancies*) qui pourraient s'y trouver".

<sup>31</sup> Car beaucoup trainent, comme la France, un stock de dettes grossi presque à chaque échéance budgétaire...



nouvelles ouvertures des vannes de la BCE ainsi que des contributions du FMI. Pour confirmer cette perspective tumultueuse, l'agence *Standard and Poors* <sup>32</sup> a déclassé la note de neuf des États membres de l'Europe-à-17 (dont la France), en laissant inchangée la cotation de sept autres de ces États (dont l'Allemagne), tandis que la Grèce, 17<sup>e</sup> membre de ce groupe n'est même plus cotée. <sup>33</sup> Durant les tempêtes de cette période, les opinions publiques seront secouées par l'alarmisme des "marchés", tandis que dans plusieurs pays importants, dont la France, des élections de grande portée viendront les consulter. Bref, la santé de l'euro qui a accédé en 2011 au rang de symptôme majeur de l'actuelle crise mondiale gardera, pour un temps ce triste honneur.

Mais, j'en suis théoriquement et politiquement persuadé, l'euro survivra à ces tempêtes. L'élément décisif qui me paraît d'ores et déjà acquis tient au fait que les États de l'Europe-à-17 ont enfin engagé une contre-offensive, pour encercler les "marchés" ou, à tout le moins, les calmer ; pour ramener les banques à plus de raison, sinon pour démêler d'ores et déjà leur enchevêtrement avec les *non-banks* ; pour déplacer le centre de gravité des budgets étatiques et européens, de l'équilibre à grand renfort "d'austérité" vers un dosage plus favorable à la relance de l'économie réelle ; et probablement aussi pour accomplir quelques nouveaux progrès dans la coopération européenne à 17, voire même à 27.

Que le précédent alinéa paraisse d'un optimisme excessif ne me surprendrait pas, mais on pourra juger de sa pertinence au cours des toutes prochaines années, par quelques repérages rapides : l'absence de grandes réformes intra-européennes exigeant 27 ratifications asservies aux constitutions étatiques ; la réussite sans trop de décalages des

---

<sup>32</sup> C'est l'une des trois principales agences de notation des titres cotés en Bourse ou négociés sur les "marchés" de moindre vertu.

<sup>33</sup> Autrement dit, la gamme des taux auxquels les États de l'Europe-à-17 pouvaient se refinancer vers la mi-janvier 2012 s'étalait de 1,759 % pour l'Allemagne à 28,301 % pour la Grèce, la France, fraîchement déclassée se situant à 3,055 %. Ces taux fluctueront inégalement au cours des prochains mois (ou trimestres, car rien ne garantit que l'assainissement ne débordera pas de l'année 2012),

emprunts confortant les banques commerciales et les budgets étatiques ; la multiplication des interférences utiles, voire stimulantes, émanant du Parlement européen ; et, enfin, la formation dans plusieurs États européens de majorités et de gouvernements nettement "anti-crise".

La première crise mondiale  
au 21<sup>e</sup> siècle. Essai. (2012)

## IV

---

# La banque de l'ombre

[Retour à la table des matières](#)

La BRI et les autorités étatiques évoquées jusqu'ici s'emploient, sans grand succès, à explorer et à canaliser les flots de titres spéculatifs de toute sorte que les *non-banks* font jaillir avec l'active complicité de maintes banques de grand renom, avant comme après les désordres massifs de 2007 et de 2010. Les gouvernements s'inquiètent des amples fluctuations des taux des changes, des intérêts à servir sur les dettes en cours et des emprunts nouveaux à contracter malgré ces turbulences. Inquiétudes d'autant plus vives que les crédits nouveaux sont rares et chers pour les entreprises. Mais la description de ces apparences dramatiques ne peut expliquer le comment et le pourquoi des désordres dont elles attestent. Le "comment ?", c'est-à-dire la nature des mécanismes économiques dont résultent les tsunamis financiers qui caractérisent la crise mondiale actuelle. Et le "pourquoi ?", c'est-à-dire les modifications intimes de la structure économique mondiale qui entraînent ces mouvements majeurs, par leur ampleur et leur durée.

De nombreuses études ont été consacrées à ces questions, mais je ne retiendrai que deux d'entre elles qui expliquent clairement le "comment". La première est un livre intitulé *Les Hedge funds - Entrepreneurs ou requins de la finance*<sup>34</sup> qui détaille le foisonnement des *non-banks* mobilisant des masses d'épargne et démultipliant leurs capacités d'action par d'abondants prêts bancaires. Cet effet de levier (ou *leverage*) permet d'intervenir sur toutes sortes de marchés en jouant d'une abondance de titres favorisée par l'invention de produits *dérivés* des crédits bancaires ordinaires et par l'adoption de modalités d'intervention sophistiquées par les *traders* des "salles de marché" et autres acrobates de la mathématique financière. Les titres surabondants proviennent de la *titrisation* des crédits, laquelle permet aux banques commerciales de sortir de leur bilan des crédits qu'elles ont accordés, pour émettre des titres nouveaux, représentatifs d'un paquet bien proportionné des dits crédits : double avantage pour les banques, par transfert du risque de crédit vers l'acquéreur de ces titres et par allègement des charges connexes, par exemple, celle des réserves à constituer pour répondre aux exigences de Bâle III.

Aglietta *et al.* soulignent "la rente énorme prélevée sur les épargnants par cette industrie et, bien sûr, par celle des banques d'investissement avec lesquelles les gérants de *hedge funds* sont en endogamie complète". Les "épargnants" ici visés sont les acheteurs finals des titres (et autres produits dérivés de même acabit), cependant que les "banques d'investissement" sont, dans un même groupe bancaire, les sœurs ou les cousines des "banques commerciales" initiatrices des crédits dûment "titrisés". Ajoutez à cela les sociétés de *brokerage* (courtage) et la piétaille des courtiers qui vendent ces titres, les sociétés de cotation qui en décrivent la valeur et d'autres professions péri-bancaires qui entretiennent ce trafic et vous aboutissez inéluctablement à une "crise" financière par défaillance des emprunteurs surendettés, par roueries excessives dans la chaîne des intermédiaires ou

---

<sup>34</sup> Ouvrage écrit par Michel Aglietta, Sabrina Khanniche et Sandra Rigot, ed. Perrin, 2010.

par aventurisme des *traders* (les opérateurs des "salles de marché") pressés d'accroître leur bonus.

Encore faut-il ajouter au savoir-faire des grands groupes bancaires qui peuvent piloter ou coordonner toutes les activités – dont, à vrai dire, les *hedge funds* ne sont que l'une des excroissances dommageables – une autre façon d'opérer, au service des mêmes "requins de la finance". Cette seconde voie, analysée par deux experts du FMI <sup>35</sup>, se manifeste par la collecte d'une part substantielle des ressources collectées par les caisses de retraite, les fonds communs de placement et les compagnies d'assurance de toute sorte. En effet, les gérants de ces actifs financiers disposent d'apports réguliers en vue de prestations aléatoires (les assurances) ou tardives (les retraites, etc.). En somme, ils transforment des ressources courantes en emplois à moyen ou long terme, selon des normes fixées par leurs statuts respectifs. Mais comment résister à la tentation de dériver une part de leurs ressources en attente d'emploi, vers des placements intérimaires de meilleure rentabilité que celle prévue par leurs statuts ? D'habiles courtiers de *hedge funds* et d'autres *non-banks* les engagent dans cette voie qui renforce le *leverage* bancaire, tout en promettant le retour des fonds ainsi dérivés, à temps pour satisfaire les missions des gérants. Des sortes d'assurance-crédit, dites CDS <sup>36</sup> viennent couronner le tout.

Pour donner une idée du volume global (*aggregate market size*) des marchés étoffés par des transferts de titres donnés en garantie (*repledged collateral*), Pozsar et Singh ont évalué les opérations des banques européennes et celles des banques américaines. En 2007, elles ont été de l'ordre de 5 trillions de \$ pour chacune de ces deux catégories, puis elles se sont effondrées presque de moitié en 2008, avant

---

<sup>35</sup> Zoltan Pozsar et Mammohan Singh, auteurs du *Working Paper 11/289* du FMI, intitulé *The Nonbank Nexus and the Shadow Banking System* (que l'on peut traduire par : *L'interconnexion des Banques et des Non-Banques et leur système occulte*) détaille ce mécanisme. Le FMI précise que ce texte n'exprime pas nécessairement ses vues.

<sup>36</sup> Ces CDS (*credit default swaps*) "garantissent" qu'un éventuel débiteur défaillant sera remplacé à bonne date. La ruine des CDS jointe à la multiplication des prêts immobiliers *subprime* fut à l'origine de l'effondrement de 2007-08.

de remonter vers 3 trillions en 2010. Ces données attestent du poids énorme des *non-banks*, d'autant que les humeurs capricieuses exprimées, au jour le jour, par les marchés "spéculatifs" contaminent tous les marchés "sérieux" que sont les bourses de valeurs et de marchandises. On comprend donc que les États accablés par la crise de l'économie et affligés par les dettes massives qu'ils ont accumulées depuis plusieurs décennies tremblent quand tous ces "marchés" frémissent...

Banques et *non-banks* ne sont pas seuls en cause. Encore faut-il tenir compte de la multiplication des bourses et des étrangetés de beaucoup d'entre elles, pour bien comprendre comment le grand désordre financier perdure. Il existe, de longue date, des marchés spécialisés que les banques fréquentent assidument, aux côtés des professionnels concernés : marchés des produits agricoles, à Chicago, par exemple majeur ; marchés des produits pétroliers qui ont émigré quand le principal port de départ s'est déplacé du Golfe du Mexique vers le Golfe Persique, puis se sont enrichis d'excroissances dans les grands ports de redistribution du pétrole, à commencer par Rotterdam et Singapour ; marchés des métaux où Londres prédomine ; marché du diamant où Anvers règne... Et ainsi de suite, pour une multitude de marchandises aux gloires parfois éphémères, comme celle du coton à Alexandrie (après la Nouvelle Orléans). Ces marchés vendent le plus souvent **du papier** : des contrats d'achat ou de vente, au comptant ou à terme, sur stocks existants ou à venir, etc. Mais il existe aussi de très nombreux marchés sans référence à aucune marchandise réelle, si l'on veut bien donner au concept de marchandise la signification matérielle dont les économistes ont souvent débattu, depuis le 18<sup>e</sup> siècle. Les marchés que je vise ici sont ceux où l'on spéculé de mille façons sur les taux d'intérêt, les devises, les actions, les bons et obligations de toute sorte et sur de *multiples* autres contrats diversement *dérivés* de ces formules non ou mal *standardisées*.

Je viens de souligner trois mots clés qui aident à comprendre la finance délirante dont la crise actuelle illustre cruellement le rôle. Dans la plupart des cas, il n'y a pas de *standards* légaux, dûment codifiés pour normaliser les opérations et éclairer les juges des litiges éven-

tuels. Des opérations d'allure librement contractuelle ne cessent de foisonner en variantes et sous-variantes  *multiples* . Enfin, ces spéculations se rigidifient apparemment en produits  *dérivés*  de toute sorte que la suractivité des opérateurs des "salles de marchés" habille d'atrayants oripeaux nouveaux, en s'écartant des formules qui ont présidé à leur création. Pour enregistrer, desservir et dénouer ce fouillis d'opérations, les bourses traditionnelles ne font plus l'affaire. Même si la dérégulation des dernières décennies <sup>37</sup> en a très souvent éliminé les gardiens, (tels les agents de change, cette sorte de notaires doublés de garants) ainsi que les contrôles et horaires réguliers, les relevés statistiques de bonne facture et les vérifications étatiques, toutes obligations cérémonieuses qui manquent par trop de souplesse et surtout de discrétion pour convenir aux "novateurs". Il s'est donc créé dans des lieux très divers des Dépositoires Centraux de Titres ( *Central Securities Deposit* ) qui stockent les titres, à moins que ceux-ci soient dématérialisés, c'est-à-dire convertis en écritures informatiques. Clearstream <sup>38</sup> est l'un de ces dépositoires, comme il en est plusieurs aux États-Unis, en Europe et en Asie. Mais il existe aussi beaucoup d'autres "plateformes d'échanges financiers" auxquelles les banques de plein exercice, les  *hedge funds*  et autres  *non-banks*  et les  *dealers*  de toute sorte peuvent recourir, pour formaliser et suivre leurs opérations.

---

<sup>37</sup> Sous la présidence Reagan, les règles qui survivaient, depuis la loi Glass-Seagall de 1933 ont été effacées en peu d'années, ce qui permit aux caisses d'épargne (les  *thrifts* ) d'investir de tous côtés et aux banques commerciales d'installer à l'étranger des filiales de plein exercice.

<sup>38</sup> Auquel un procès retentissant a donné, en France, une notoriété d'aloï douteux. Une réforme préparée par la Commission Européenne mettrait bon ordre à ce désordre, au moins pour l'Union Européenne, si les résistances des banques et  *non-banks*  (capitale : la  *City* ) pouvaient être vaincues...

**La première crise mondiale  
au 21<sup>e</sup> siècle. Essai. (2012)**

**V**

---

## Une crise plus que financière

[Retour à la table des matières](#)

Les spasmes aigus de 2008 et 2010 ont obligé les autorités ayant mission de contrôler la bonne marche des principaux appareils monétaires et financiers à redoubler de vigilance (si ce n'est, pour certaines d'entre elles, à se réveiller...). Peu à peu, les causes directes de ces accidents majeurs sont devenues plus claires. La BRI a détaillé ses mises en garde, sous forme d'un calendrier de normes, dit Bâle III. La SEC new-yorkaise a retrouvé quelque vigueur, mais les efforts désordonnés de la Maison Blanche n'ont pu surmonter les obstacles que le Congrès américain a multipliés pour freiner l'application d'une loi Dodd-Franck qui, d'ailleurs, ne suffirait pas pour nettoyer autant que de besoin la "finance de l'ombre", tant sur le territoire américain, que dans les multiples centres *offshore* où la loi est légère et la fiscalité paradisiaque. Plus mordante, la réglementation façonnée par la Commission Européenne peine à surmonter les tensions internes des 27 États concernés et même des 17 utilisateurs d'un euro durement secoué. Le plus important des 10 (qui séparent les 17 des 27), c'est-à-dire l'Etat britannique est le principal opposant aux mises en ordre es-



quissées ou façonnées de ci de là, car la Banque d'Angleterre et les divers "clubs" qui sont censés gendарmer la *City of London* voient d'un mauvais œil presque toutes les réformes et prudences suggérées par ailleurs. Au total, un centre d'études fondé par la Banque centrale de l'Inde et financé par la BRI, a tiré de cette situation une conclusion tout à fait pertinente <sup>39</sup>, formulée par l'Espagnol Jaime Caruana et dont j'extraie les notations suivantes :

"L'échec de la réglementation et la myopie du secteur privé ont été les causes principales de la crise."

"Les coûts de l'instabilité financière, en termes de croissance et de welfare perdus imposent un retour prioritaire à la stabilité financière."

"Les banques doivent se mettre au service de l'économie réelle – et non l'inverse."

Bref, les autorités savent à peu près *comment* la crise financière peut s'expliquer. Mais il leur reste à comprendre *pourquoi* la crise perdure, *pourquoi* la crainte toujours vive de nouvelles secousses aussi ou plus graves que les précédentes n'a pas suffi pour les assagir. Il faut donc creuser sous la surface bancaire et financière des économies concernées pour passer du *comment* au *pourquoi*.

Un premier coup d'œil sur les comportements de certains pays – que Wall Street et la *City* jugent aberrants et combattent – permet d'ouvrir quelques pistes de réflexion. Déjà, les méfiances de l'Inde attestées par le "mauvais esprit" du CAFRAL donnent à penser. Dans un autre contexte, les réticences de la haute finance à l'égard des "fonds souverains" sont à regarder de près. Elles sont discrètes et tolérantes, lorsque cette accumulation de réserves, utilisées au gré des États, est opérée par Bahrein, pays bien encadré par une énorme base américaine et par les bonnes manières des pétroliers "arabes". Elles

---

<sup>39</sup> Voir sur le site de la BRI, la conférence du CAFRAL, tenue à Mumbaï, en novembre 2011.

sont résignées, quant il s'agit de la Russie, autre pétrolier qui peine à se dégager de ses usages "soviétiques". Mais elles manifestent un agacement certain, quand de tels fonds s'inspirent de l'exemple norvégien, pays plus soucieux de l'avenir de ses retraités que des complicités techniques et financières des "vrais" pays pétroliers. Ne voit-on pas le Brésil, prochain successeur de l'Arabie saoudite dans la hiérarchie des réserves pétrolières, caresser des projets "à la norvégienne" ? Des indications différentes, mais tout aussi perturbantes viennent du reste du BRIC (ou BRICS)<sup>40</sup>, que ce soit par l'ampleur de leurs investissements en Afrique, par l'essor remarquable de leurs FMN (ces firmes multinationales qui débordent de leur pays d'origine pour des raisons plus que commerciales, que l'on retrouvera ci-après). À quoi s'ajoutent, bien évidemment, les promesses équivoques que prodigue la Chine, pays en vive transition, mais vers quoi ? Je vais m'y arrêter dès la prochaine page, sitôt après avoir souligné dans quel esprit, il faut se préparer à évaluer la nature et les effets probables des multiples transformations sociales qui se développeront – et parfois mûriront – au cours des prochaines années.

Car, ne l'oublions pas, nous vivons dans un monde où les changements majeurs qui s'opèrent aux États-Unis et en Chine, en des sens souvent contrastés, pourront être compliqués, si ce n'est surclassés, par bien d'autres mutations qui continueront de modifier le poids de l'Asie et de l'Amérique latine, sans oublier celui de l'Afrique et – de façon peut-être plus surprenante – celui de la Russie et du Japon. Toutes considérations qu'il faudra, si j'ose dire, "désétatiser", car le nouveau système mondial qui sortira des fermentations actuelles, ne sera plus un pur monde d'États (ou d'alliances inter-étatiques), ni même une variante améliorée de la filière SDN-ONU, tant les firmes multinationales, les outils et les réseaux informatiques et diverses autres innovations aujourd'hui moins perceptibles éloigneront ce système mondial de celui du 20<sup>e</sup> siècle. Et n'oublions pas non plus que dans notre monde à plus de 7 milliards d'habitants, les zones déjà pleinement "finan-

---

<sup>40</sup> Surnom journalistique des pays "émergents" qui ont intégré le G20 à l'automne 2009 : **B**résil, **R**ussie, **I**nde, **C**hine et **S**ud Afrika.

ciarisées" <sup>41</sup> ne rassemblent tout au plus qu'une petite moitié du peuplement mondial. Les quelques 4 milliards d'autres humains vivent encore dans des sociétés partiellement "bancaarisées", c'est-à-dire dotées de réseaux bancaires lacunaires et souvent pauvres en "valeurs" sophistiquées et autres "produits dérivés". Qui plus est, 1 ou 2 milliards d'entre eux ne connaissent aucune monnaie autre que les pièces et billets de nos arrière-grands parents, ou même vivent dans des pays (ou fractions de pays) où la monnaie de papier n'existe pas encore – ou déjà plus, comme dans certaines ruines étatiques ou écarts très délaissés.

---

<sup>41</sup> À grand renfort de banques, de *hedge funds* et de toutes autres agences (des caisses d'épargne aux compagnies d'assurance, des sociétés cotées en bourse aux *private equities*, etc.) sans compter les Trésors publics et autres outils fiscaux.

La première crise mondiale  
au 21<sup>e</sup> siècle. Essai. (2012)

## VI

---

### La crise, vue de Chine

[Retour à la table des matières](#)

La Chine moderne se construit. Cela dure depuis trente ans déjà et durera encore pendant plusieurs décennies. Qui ne voit pas clairement cette énorme transformation peut se reporter à [L'été chinois](#) que j'ai publié en novembre 2011 sur le présent site. Pour m'en tenir tout d'abord aux seuls aspects financiers que l'actuelle crise mondiale met (exagérément) en relief, je crois utile de rappeler quelques prédictions erronées dont la Chine a fait l'objet depuis les débuts de l'ère Deng Xiaoping (1978). Les énormes crédits qui financèrent la survie des usines abandonnées par l'URSS allaient inéluctablement ruiner la frêle banque centrale de Chine. Ensuite, les multiples grands travaux somptuaires (les cinq périphériques de Pékin, la foire internationale de Shanghai, etc) devaient saccager les quatre banques spécialisées que la banque centrale avait projetées hors son giron. Après quoi, les grands équipements (barrages, autoroutes, voies ferrées, ports, etc.) qui se répandaient de province en province, effondreraient toutes les banques. Ces temps-ci, enfin, la folie des grands et moyens chantiers qui n'épargne aucune région de l'immense Chine généraliserait les dé-

routes et paniques financières. Aucune de ces sottises maintes fois répétées ne s'est concrétisée, car une Chine de plus en plus efficace a gagné – en production supplémentaire et en exportations majestueuses – plus de ressources qu'il n'en fallait pour équilibrer tous ces investissements "aventureux" et pour mettre quelques trillions de dollars en réserve dans des "fonds souverains" qui font baver d'envie les États-Unis et l'Europe. Bref une planification peu à peu perfectionnée a subordonné les exploits de l'économie financière aux besoins de l'économie réellement productive. Même si des dizaines de bavures et de dérapages ont accompagné l'histoire que je viens de résumer en traits beaucoup trop élogieux, il reste que la "relève des générations" au pouvoir, habilement agencée par Deng s'est opérée fructueusement. La gloire doit en revenir à Zhu Rongji et Wen Jiabao, autant ou plus qu'à Jiang Zemin et Hu Jintao.

Aujourd'hui ; une nouvelle relève est commencée. Elle s'étalera sur les années 2012 et 2013, selon un programme préfixé. Elle s'effectuera, comme les précédentes, au milieu de difficultés qui seront loin d'être toutes économiques. Dans un pays aux centaines de millions de paysans, où le cadastre tarde à se répandre, les saisies de terrains par des préfectures, des provinces et des ministères est lourde d'émeutes potentielles. Les capitaux requis pour les travaux sont encadrés par des budgets et des crédits bancaires mieux gérés, si bien que des sociétés financières ad hoc gagent leurs emprunts publics sur les terrains saisis en excès, système qui est, il est vrai, riche en délits et en dérapages, lents à découvrir et à redresser. Aujourd'hui, ces sociétés financières (des gouvernements provinciaux) sont fermement invitées à donner priorité au logement à prix très modérés. En fait, l'épargne populaire demeure forte et les budgets étatiques et provinciaux sont assez bien gérés, ce qui est loin d'être toujours le cas aux étages inférieurs du pouvoir d'État. Bref, pour cet ensemble de raisons, la gestion conjoncturelle des mises en réserve imposées aux banques – pour les dépôts qu'elles reçoivent – devient plus mobile, c'est-à-dire plus ciblée.

La banque chinoise est exposée à deux tentations "modernisatrices" d'allure plus ou moins occidentale. L'une serait de laisser évoluer les fonds ad hoc (qui viennent d'être évoqués) jusqu'à contribuer à l'essor des *hedge funds* et autres *private equities*, mais ceci supposerait que des associés étrangers, asiatiques ou même occidentaux, soient tentés de s'y joindre et autorisés à le faire, ce qui semble douteux.<sup>42</sup> L'autre serait qu'à l'instar de Hong Kong (devenu zone autonome à statut spécial) dont l'activité boursière est substantielle et croissante, et peut être aussi de Singapour, voire d'autres places prenant de l'ampleur dans l'ASEAN<sup>43</sup>, Pékin laisse l'activité de ses propres bourses (Shanghai et Shenzhen) se développer à l'occidentale. Mais présentement, la Chine vise avant tout un développement boursier soutenu par l'introduction de nombreuses sociétés chinoises. Cotations nouvelles ou sociétés déjà cotées pourraient lever, en augmentations de capital, jusqu'à l'équivalent (annuel ?) de 50 milliards de \$ américains. En janvier 2012, Wen Jiabao a affiché un clair soutien pour un tel effort, tout en soulignant qu'il ne devrait pas échapper au contrôle : "les grandes banques commerciales devront renforcer leur aptitude à cette fin". Leur vigilance sera également stimulée pour éviter les afflux de *hot money* (capitaux spéculatifs de toute sorte), notamment en provenance de Hong Kong où ils abondent déjà. Bref, la Chine continuera de s'ouvrir et de se réformer, mais s'efforcera de ne rien perdre de ses capacités planificatrices.

En fait, les problèmes d'allure monétaire que la Chine devra résoudre lui importent surtout d'un point de vue stratégique. Pour elle, le rôle mondial du dollar américain – monnaie d'un pays surendetté – ainsi que la primauté des États-Unis au FMI et à la Banque Mondiale, comme le poids excessif qu'elle détient dans l'Organisation Mondiale du Commerce sont des effets, désormais dépassés, du triomphe américain dans la Seconde Guerre Mondiale. A petits pas, mais obstiné-

---

<sup>42</sup> D'autant que les actionnaires majoritaires dans les sociétés cotées ont désormais l'obligation de faire connaître leurs transactions sur ces actions, dès qu'elles portent sur 1% du capital (contre 5 % précédemment).

<sup>43</sup> Acronyme anglais de l'Association des États du Sud-Est Asiatique.

ment, la Chine entend élargir son rôle dans les instances internationales, comme ses performances économiques devraient le permettre. Elle a salué les décisions du G20 de septembre 2009 comme un pas dans la bonne direction. Elle compte bien que les efforts du BRIC, peut être rejoints par des arrangements qui conviendraient à l'Europe et au Japon pèseront dans le même sens. En attendant, elle renforce sa position en surveillant de près la FED, cette banque centrale américaine où une grande part de ses réserves en dollars est investie et elle s'emploie à faire du renminbi une monnaie internationale indépendante dudit dollar, pour solder ses propres échanges internationaux. Depuis 2009, elle a autorisé ses quatre villes principales à commercer avec l'étranger en yuan. Puis vingt de ses provinces ont été autorisées à pratiquer ce même genre de *cross-border use of the yuan*.<sup>44</sup> En 2012, un pacte avec le Japon a prévu l'utilisation directe du yen et du yuan pour les échanges Chine-Japon. Par ailleurs, Londres a ouvert une société spécialisée dans le courtage de devises chinoises. À quoi s'ajoutent une série de pays déjà ouverts à ces devises, dans le cadre d'accords de swap.<sup>45</sup>

Les États-Unis soutiennent depuis des années que le renminbi est sous-évalué du fait des "manipulations" auxquelles se livrent les autorités chinoises. Sénateurs et députés, parfois rejoints par divers ministres fédéraux, voire par le Président lui-même, brodent parfois sur ce thème. En outre, des plaintes auprès de l'OMC, voire des projets de loi visant à sanctionner le commerce chinois viennent corser le débat. Comme les déficits budgétaires cumulés par les États-Unis et les défaillances de leur balance commerciale les obligent à recueillir quotidiennement (par emprunt ou par investissement étranger) 2 à 3 milliards de \$ pour équilibrer leur balance des paiements courants et comme aucune réforme fiscale de grande envergure n'est envisagée par Washington, les menaces anti-chinoises n'ont aucune crédibilité. Mais la situation ne se démouera pas pour autant et maintes péripéties

---

<sup>44</sup> Utilisation transfrontières du yuan (lequel est, on le sait, l'unité du renminbi, comme la livre est l'unité du sterling britannique).

<sup>45</sup> Plusieurs pays de l'ASEAN, plus l'Argentine et la Nouvelle-Zélande.

connexes <sup>46</sup> (ou d'autres venues) se mêleront à "la crise de confiance" entre les deux pays. Les meilleurs connaisseurs américains des réactions chinoises – tels Kissinger et Brzezinski invitent aujourd'hui à la patience et à la modération, mais jamais à l'aveuglement. Le même conseil vaut sans doute pour l'autre partie chez qui la principale difficulté est que les élites chinoises connaissent mal les Amériques et surtout, le détail concret de l'influence que les États-Unis exercent en maintes régions d'Asie et du Proche Orient.

Le temps fera son œuvre. Les élections majeures des États-Unis et d'Europe en 2012 et 2013 auront pour parallèle les années centrales du 12<sup>e</sup> Plan quinquennal chinois (2011-2015). Mais l'essentiel se jouera plus lentement autour de deux questions essentielles : la planification chinoise s'adaptera-t-elle bien à la sortie de crise ? et comment la déprimante vulnérabilisation des États-Unis prendra-t-elle fin ? Tout en sachant que cette interrogation (bipolaire, mais asymétrique) sera inévitablement compliquée, voire écrasée par maintes péripéties mûries ailleurs, je vais poursuivre le présent essai sans perdre de vue les deux piliers chinois et américains, car c'est à cette échelle que deviendront mieux saisissables les transformations mondiales d'où émergera la sortie de crise : transformations du poids et du rôle des FMN, ces firmes multinationales qui interfèrent de plus en plus avec les actions étatiques ; transformations du jeu international des États et groupes d'États dans une période où l'usure du dollar né à Bretton-Woods imposera une réinvention de la monnaie internationale ; enfin, transformation de tout le système mondial qui résultera des secousses précédentes, elles mêmes nimbées par les transformations multiples qui continueront de se déployer par l'informatisation multiforme de toute la planète et de son vaste environnement spatial.

Il serait évidemment naïf de prétendre donner réponse à cet énorme stock de questions, mais il serait tout à fait stupide de les ignorer complètement, tant l'actuelle crise mondiale est entretissée par les dé-

---

<sup>46</sup> Par exemple à l'occasion du prochain remplacement de l'Américain R. Zellick à la tête de la Banque Mondiale.



veloppements, déjà énormes, qui sont observables dans ces diverses directions. Je le répète : la crise en cours n'est pas purement économique-financière, elle se nourrit de toutes les transformations majeures qui travaillent notre monde.

La première crise mondiale  
au 21<sup>e</sup> siècle. Essai. (2012)

## VII

---

### Les FMN entre ou contre les États ?

[Retour à la table des matières](#)

Les FMN, je le rappelle, sont des "firmes multinationales" dont l'activité productive, marchande et financière déborde des cadres nationaux, non sans de multiples conséquences politiques et idéologiques dans leurs pays d'origine, comme dans les États, proches ou lointains, où s'étalent leurs filiales et succursales ainsi que leurs alliances et autres coopérations. Aujourd'hui, on commence à discuter davantage de ces firmes "hors frontières" (*off shore*). Ainsi, une équipe zurichoise a publié récemment une étude souvent citée sur *The Network of Global Corporate Control* (le Réseau mondial de Contrôle des Entreprises), mais qui n'apporte strictement rien de nouveau.<sup>47</sup> L'OCDE, elle aussi, se penche de plus en plus sur ce vaste domaine, mais sa tra-

---

<sup>47</sup> Je risque cette traduction, mais l'imprécision congénitale du langage anglo-américain qui est aujourd'hui à la mode, m'interdit d'être plus clair. Pour plus de détails, sinon de précision, voir [www.plosone.org](http://www.plosone.org).

dition diplomatique l'empêche de pousser très avant ses incursions. Sur les FMN, la principale source d'informations de qualité me paraît être la bonne vieille CNUCED, née en 1964, mais plus fringante que jamais. Au départ, cette Conférence des Nations Unies pour le Commerce Et le Développement <sup>48</sup> devait n'être que cela, une conférence permettant à la majorité des États adhérents à l'ONU de débattre de problèmes que les "nations développées" ignoraient par trop. Puis la "conférence" est devenue une branche permanente du système onusien et, d'étape en étape, elle a projeté de nouvelles lumières sur les problèmes préoccupant les "nations sous-développées" ou "en voie de développement". Dans cet éclairage, les FMN (qui, si j'ose dire, ont toutes un pied dans la partie "développée" du monde et de multiples autres pieds dans le reste des nations) sont devenues bien visibles. Les rapports annuels de la CNUCED sont donc une précieuse source pour l'étude du fonctionnement réel de l'économie mondiale.

Beaucoup de FMN sont originaires de la Triade (Europe, Japon et USA), en parts quasiment égales, mais celles qui sont nées récemment, en particulier depuis l'Asie et l'Amérique latine "en voie de développement", forment une quatrième catégorie presque aussi nombreuse que les trois précédentes, parmi les enquêtés de la CNUCED. Dans cet énorme échantillon, toutes les branches de l'économie sont présentes. Au total, le poids du secteur primaire (mines et agriculture) dépasse à peine celui du secondaire (industries manufacturières) et ne surclasse que de peu celui des services. Bref, l'univers des FMN ressemble d'assez près à l'ensemble de l'économie mondiale.

Les capitaux ayant initié ces surjets d'entreprises d'abord bien assises dans leurs pays d'origine, sont rangés par la CNUCED sous la rubrique des FDI <sup>49</sup>, mouvements de capitaux dont le repérage est délicat. D'amples fluctuations globales résultent évidemment des spasmes de la crise : ainsi, leur courbe qui grimpait fermement durant les années 1990, jusqu'à atteindre près de 1400 milliards de \$ *par an* en

---

<sup>48</sup> Peut-être plus connue sous son acronyme britannique : UNCTAD.

<sup>49</sup> Investissements directs à l'étranger.

2000, a connu un creux, avant de repartir jusqu'au voisinage des 2000 milliards en 2007, puis de s'effondrer derechef, le terrain perdu n'ayant pas encore été rattrapé à ce jour. Mais ces données sont beaucoup plus difficiles à recouper que celles des comptabilités économiques nationales, car elles se déploient *offshore*, c'est-à-dire via la haute mer internationale, vers maints pays. Lorsque la CNUCED a comparé les capitaux partant des pays dont relèvent les FMN et les capitaux entrant dans les pays variés où les dites FMN s'étalent, des écarts massifs lui sont apparus. Elle n'a pu les expliquer, car les mêmes capitaux ne sont pas saisis, au départ et à l'arrivée dans leurs diverses destinations, avec des outils statistiques, fiscaux, douaniers et autres de qualité suffisante pour affiner les rapprochements.

Dans ses rapports annuels la CNUCED a réparti en diverses catégories les quelque 80.000 FMN de toute sorte, dotées chacune, en moyenne, de 10 filiales étrangères. Qui voudrait pousser plus avant l'exploration trouvera une matière abondante dans son trésor documentaire. Ici, il me plaît de souligner l'existence de ventilations détaillant les plus importantes des FMN entre les financières et les non-financières ; distinguant aussi, celles qui, ancrées en Chine, en Corée, au Qatar, au Brésil et en maints autres "pays en développement", commencent à foisonner. Sans oublier – par ailleurs – celles des FMN non-financières qui sont la propriété d'États, sur tous les continents. Qui plus est, sans craindre les répétitions, la CNUCED a dressé également un tableau mondial des "fonds souverains", c'est-à-dire des réserves financières stockées par un Etat dans une société financière ad hoc, tableau qui s'étale d'Abu Dhabi à la Norvège, comme du Canada à la Russie.

De façon plus fugace, les rapports annuels de la CNUCED donnent quelques indications sur le poids global des FMN dans l'économie mondiale, en le comparant aux PIB des principaux pays, mais je ne puis accorder grand crédit à ces rapprochements entre des agrégats normés par les systèmes de comptabilité nationale et des chiffres d'affaires affichés par des compagnies, assez souvent cotées en diverses bourses d'inégale rigueur. J'accepte l'idée que les FMN "pèsent" au-

aujourd'hui environ 20% du total mondial des PIB, affichés par la Banque Mondiale, mais uniquement pour fixer un ordre de grandeur. En fait, les défauts intrinsèques des PIB – qui sont assez bien maîtrisés dans les pays équipés de solides services statistiques, sont parfois énormes dans les pays moins bien équipés.<sup>50</sup> En outre, ces défauts ne sont pas de même nature que ceux qui affectent les comptabilités des FMN, lesquelles sont des entreprises guidées par des stratégies particulières, mêlant les instructions de leurs propres centres et les éventuelles ruses décentralisées de leurs filiales, le tout dans des contextes politiques (c'est-à-dire douaniers, fiscaux et autres) d'une grande variété locale.

C'est dire qu'en reprenant, ici, les évaluations de PIB publiées par le FMI en 2011, je ne les tiens pas pour argent comptant. Que leur total mondial proche de 63 trillions de dollars soit réparti entre l'Union Européenne (26%) presque à égalité avec les États-Unis (24%), ce qui, avec les 9% du Japon porte à 59 % la part de la Triade des pays développés dans le total mondial et en réserve donc 41% pour le reste du monde<sup>51</sup>, dessine seulement une toile de fond sur laquelle se projettent les activités des FMN. Mais quelle est, au juste, la part des FMN dans chacun des PIB ainsi recensés, alors que les renseignements sur la richesse qui transite des FMN saupoudrées de par le monde, vers les PIB dont ces excroissances relèvent, ne sont fournies, avec une précision peu contrôlable, que par les informations que les sociétés-mères destinent à leurs actionnaires (boursiers) ou par les études et déclarations des fédérations professionnelles spécialisées dans des domaines très suivis (pétrole, pharmacie, chimie, automobile, etc.), si ce n'est par d'occasionnelles recherches universitaires, en principe plus vigilantes ?

---

<sup>50</sup> Même s'ils sont supervisés par un bon coordinateur international, tel Eurostat, lequel n'a pu déceler les énormes incertitudes des comptes de la Grèce, en l'accueillant dans l'Union Européenne.

<sup>51</sup> Dont 18% pour les 5 puissances du BRICS (la Chine comptant pour la moitié de ce "petit" groupe)), si bien qu'il resterait, tout au plus 23 % du PIB mondial pour l'immense reste du monde.

Un autre aspect des relations entre États et FMN est mieux connu, mais peu chiffrable : c'est la nature des liens de dépendance politique, voire militaire, qui existent entre les métropoles et les filiales à l'étranger des compagnies d'une nation donnée. Dépendance qui ne se réduit pas au seul néo-colonialisme de naguère, car les États où des FMN s'activent de façon très rentable, pour des productions très recherchées, jouissent de ce fait d'une marge de manœuvre dont ils ont appris à jouer. Les grands "divorces" sont rares, par exemple entre un Etat développé et l'un de ses principaux fournisseurs de pétrole ou d'autres ressources très recherchées, mais l'histoire du Vénézuéla, du Koweït, du Gabon, du Timor-Leste ou de la Libye montre à quelles frictions majeures la survenue ou simplement la menace d'une telle rupture peut conduire, avec ou sans intervention sanctionnée par l'ONU. La dépendance peut même s'inverser plus ou moins, comme le savent, par exemple, les connaisseurs des relations complexes entre la France et "son" groupe pétrolier Total ou l'État (apparemment minuscule) du Gabon.

Laissons l'anecdotique pour ne retenir que l'essentiel. On sait ce qu'il faudrait pouvoir observer afin de comprendre clairement les relations entre chacune des FMN, son Etat d'origine, les États où sont implantés ses divers prolongements et enfin les relations que ces derniers entretiennent avec les autres États des mêmes régions (ou branches). Les rubriques à servir déborderaient nécessairement des biens de production, du marché du travail et des services localement disponibles, car d'autres données peuvent devenir plus importantes encore, qu'il s'agisse de la sécurité des installations, des approvisionnements et des transports vers les débouchés extérieurs ou, plus secrètement, des marges de manœuvre en matière fiscale, douanière et bancaire. Une étude récente, validée par Eurostat <sup>52</sup>, évalue l'impact de l'économie souterraine" <sup>53</sup> propre à l'Union Européenne, à environ 19 % du PIB de celle-ci. L'économie souterraine des FMN (considérées dans leurs

---

<sup>52</sup> Étude dûe à F. Schneider, A.T. Kearney et Eurostat, analysée dans *Le Monde* du 30 janvier 2012.

<sup>53</sup> Travail au noir et sous-déclaration des bénéfiques aux services fiscaux.

relations avec leurs multiples territoires d'activité et dans leurs rapports avec les États dont relèvent leurs maisons-mères) est très vraisemblablement de plus vaste échelle, surtout si l'on n'oublie pas ce qui déborde du purement fiscal et douanier, pour tenir compte, également, des jeux sur les taux de change et des commodités éventuellement offertes aux spéculations financières. J'espère que les spécialistes de la géographie économique incluront de mieux en mieux ces problèmes dans leurs champs de recherche, tout comme ils font place aux grands réseaux d'interconnexion mondiale qui doublent les voies terrestres, navales et aériennes de jadis, à l'aide de *pipelines* et de circuits informatiques aux vocations très variées. En outre, il devient évident que les conteneurs qui véhiculent des marchandises de toute sorte par des voies multiples, du transocéanique et de l'aérien jusqu'aux chemins ferroviaires et à leurs prolongements routiers imposent une réinvention complète des procédures douanières et policières, considérées dans la plénitude de leurs responsabilités locales et mondiales. En effet, il m'apparaît nécessaire de rénover radicalement certaines fonctions, aujourd'hui riches de variantes nationales, et d'en étendre le plus possible le champ d'action pour l'adapter aux besoins actuels. Je prendrai la liberté d'en traiter sous deux rubriques d'allure banale : les *notaires* et les *douaniers*, à examiner l'une après l'autre, avant de les ressaisir à l'échelle mondiale.

De longue date, des actes notariés ou des procédures spécialisées sont souvent requis pour authentifier la fondation de sociétés commerciales, les délibérations de leurs assemblées statutaires, les transferts de leurs actions et autres titres de propriété, etc. Ces garanties, assorties de publicités convenables débordent des agences notariales (aux dénominations et aux statuts très variés d'un État à l'autre) grâce à diverses institutions particulières. Ainsi, il existe des agents de change, des commissaires priseurs, des peseurs jurés et bien d'autres professionnels dont les interventions, dûment archivées, justifient, autant que de besoin, divers actes de la vie économique. J'aimerais citer de même les commissaires aux comptes, les conseillers fiscaux et les autres assistants des sociétés commerciales, si leurs actes aboutis-

saient à d'obligatoires publicités, mais le voile pudique du "secret des affaires" les couvre si souvent que le détour par les compilations (mal vérifiables) de "syndicats professionnels" diversement délimités est, trop souvent, la seule voie praticable par les statisticiens, lorsqu'ils ont à bâtir les Comptes d'une Nation, sans parler des ensembles transnationaux.

Pour sortir du brouillard où s'ébattent les FMN, *une sorte de notariat international* serait de grande utilité. Des agences internationales qualifiées (telles l'OMC, la Banque Mondiale, le FMI, l'OCDE, etc.) et des États équipés d'administrations convenables (tels ceux de la Triade et quelques autres) pourraient extraire de leurs équipes des cadres expérimentés pour en faire des néo-notaires (dûment "assermentés"), cependant que des États associés à des universités éminentes ou à des syndicats professionnels de solide réputation, pourraient, eux aussi, contribuer à la formation de cette élite notariale d'un nouveau genre. Le résultat à viser serait d'ériger ces agents qualifiés en une sorte de magistrats autonomes et de les saupoudrer autant que de besoin dans tous les points où des comptes et budgets nationaux seraient publiés, comme dans tous les points nodaux où s'opèrent les jonctions entre FMN et États concernés, que ces États soient sièges de maisons-mères ou de filiales de toute sorte. À suivre le schéma que j'esquisse, il faudrait sans doute établir de par le monde plusieurs dizaines ou centaines de milliers de ces neo-notaires pour qu'ils puissent authentifier de façon responsable les documents qui deviendraient la matière première d'une connaissance fine des réalités de l'économie mondiale, mais la minuscule fraction de la population mondiale ainsi occupée serait on ne peut plus précieuse pour comprendre mieux ce qu'est la réalité économique mondiale.

Ayant toujours en vue les voies et moyens d'une connaissance progressivement affirable de l'économie réelle, dans un monde qui cherche à sortir d'une crise essentielle et en n'hésitant pas à gadgétiser mes suggestions pour en faire comprendre la portée, je crois également utile de créer à côté du *notariat* susdit, une nouvelle sorte de douaniers. Non qu'il s'agisse de renouveler les gardiens de frontières, mais



bien de les relayer par des producteurs de données sur ce que l'on aperçoit aux limites de chacune des souverainetés nationales. Il s'agirait, en somme de *douaniers de l'off shore* ayant les qualifications techniques requises pour comprendre et mesurer ce qui advient dans un monde de plus en plus dépourvu de barrières frontalières et de plus en plus riche d'humains en mouvement. Les transits et trafics observables dans les ports et aéroports de toute sorte et dans les autres passages de moindre envergure ne seraient pas seuls en cause, car les routes, les pipelines et les autres franchissements sont déjà démultipliés par les voies et moyens de l'informatisation. Les nouveaux douaniers auraient évidemment à faire notariser toutes leurs constatations, même et surtout dans les cas où ils ne sont pas doublés par ce qu'il survivra de polices et d'autres agents traditionnels des frontières.

Laissons là les gadgets par lesquels j'ai quelque peu concrétisé mes suggestions. L'idée politique fondamentale est que plus notre monde changera, plus son fractionnement politico-administratif s'atténuera et plus il faudra saisir les occasions nouvelles de comprendre ce qui se passe en société et de stocker les connaissances ainsi acquises, au service de sciences sociales qu'il faudra prodigieusement développer. Non seulement pour résorber les fraudes fiscales mieux que ne le font, aujourd'hui, les agents du fisc américain, aux prises avec les banques suisses, car les contrefaçons, les ruses et escroqueries qui déforment les lois dûment établies se multiplient au rythme des échanges (internationaux ou intra-groupes, c'est-à-dire propres aux FMN), mais aussi pour repérer vite et bien les réformes et créations à mettre en œuvre pour permettre aux divers peuples de s'offrir les avenir qu'ils apprendront à discerner.

**La première crise mondiale  
au 21<sup>e</sup> siècle. Essai. (2012)**

## VIII

---

# À travers la crise, que devient le système mondial ?

[Retour à la table des matières](#)

L'erreur serait d'esquisser une conclusion sur les aspects économiques et financiers de la longue crise, aujourd'hui en cours, en perdant de vue les mouvements massifs qui agitent l'ensemble du système mondial. Je vais donc commencer par rappeler brièvement ceux-ci, en débordant des thèmes évoqués ci-avant, parce que les essais que j'ai consacrés naguère à [L'automne des États-Unis](#), à [L'hiver européen](#) et à [L'été chinois](#)<sup>54</sup> me permettent de faire allusion à maintes transformations déjà étudiées dans ces textes.

Ainsi donc, le déclin relatif des États-Unis se poursuit et se prolongera bien au delà du Proche et Moyen-Orient que leurs armées commencent à quitter. Dramatique pour un pays dont le confort repose sur une surconsommation d'énergie, l'après-pétrole sera quelque peu déca-

---

<sup>54</sup> Tous textes disponibles sur le présent site : [Les Classiques des sciences sociales](#).

lé par de nouveaux modes d'extraction de cette ressource, mais les relais de celle-ci, qui s'esquissent enfin, n'offrent pas aux USA des chances de suprématie comparables à celles que lui procurèrent jadis le Cartel du Pétrole marié au contrôle des Arabies. De leur côté, l'OTAN n'est plus une succursale militaire à tout faire ; la Russie n'est plus "l'ennemi" qui est craint un peu partout et la Chine ne prend pas le relais de cette dernière. Y compris Israël, les États qui sont équipés – ou presque – d'armes nucléaires se multiplient et sont moins aisément disciplinables. Par ailleurs, la montée en puissance de la Chine – même ralentie par le contrecoup de la crise économique et par les crampes dûes à son gigantisme mêlé à sa vitesse de développement – se prolonge et devient, sinon exemplaire, du moins stimulante pour bon nombre d'États qui manoeuvrent davantage à leur guise. Du Brésil à l'Inde, du Canada à l'Australie, et même de l'Indonésie à la Turquie, les grandes puissances en herbe sont de moins en moins rares, tandis que d'autres promesses s'esquissent du Maghreb au Cap ou se réveillent comme au Mexique ou en Russie. Le Japon, puissant, est encore tenu en laisse, mais plus pour très longtemps. Quant à la vieille Europe, très fatiguée par ses guerres du 20<sup>e</sup> siècle, elle peine à discipliner toute la jeune classe de ses États-nations et à inventer des souplesses coopératives pouvant convenir à toutes ses puissances impériales de jadis, mais, en trébuchant souvent, elle a chance de s'inventer comme puissance mondiale à l'échelle du 21<sup>e</sup> siècle.

Si tel est bien le monde des débuts de ce siècle, on peut tout à la fois comprendre pourquoi la crise "financière" durera plusieurs années encore et pourquoi les novations – à accouchement difficile et à maturation lente – qui la tireront d'affaire prendront certainement quelques quinquennats ou décennies. On peut en juger en commençant par récapituler, sous deux angles principaux, les novations souhaitables, avant de risquer quelques aperçus sur leur portée globale, plus avant dans le siècle.

Premier angle d'attaque : le fonctionnement monétaire de l'économie mondiale. Pour bien en juger, il faut se souvenir que la monnaie

n'a jamais été une marchandise intrinsèquement "monétaire" <sup>55</sup> et que, par de multiples étapes, elle s'est affermie comme créance sur une banque, elle-même garantie par un État. <sup>56</sup> Pendant quelques décennies après 1945, le dollar américain, grand vainqueur de la WW2, a tenu ce rôle, à l'échelle mondiale. Aujourd'hui, il le tient encore, mais il ne le doit plus à la surpuissance des États-Unis. C'est l'organisation du FMI, qui retarde sa réduction à un rôle conforme à son poids réel dans les échanges mondiaux. Une transition dans ce sens a débuté en 2009, avec l'entrée de la Chine dans l'équipe dirigeante du FMI et on peut entrevoir les perspectives qu'elle ouvre, si l'on se souvient de ce que fut, en 1974, la création par Witteveen, des "droits de tirage spéciaux" (ou DTS <sup>57</sup>) qui assouplirent la trésorerie des États, alors affligés par les hausses massives du pétrole imposées par l'OPEP (Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole). En effet, le renminbi cherche à rejoindre la petite cohorte des devises adjointes au dollar pour l'application des DTS.

Une très fine analyse de *La longue marche vers un régime monétaire multipolaire* a été publiée en 2011 par le CEPII <sup>58</sup>. Elle éclaire utilement un débat, alors commencé et qui durera longtemps, entre les États-Unis qui font souvent mine de croire que la Chine manipule sa monnaie pour stimuler ses exportations et cette Chine qui affiche l'ambition de progresser par étapes : d'abord étendre l'utilisation de sa

<sup>55</sup> Nonobstant l'erreur de Marx à ce propos.

<sup>56</sup> Les adorateurs de l'or ne partagent pas cette opinion, mais les disciples de Keynes (ridiculisant "cette relique barbare") ont toujours eu le dernier mot sur tous les Rueff de rencontre. Avec un retard, toujours déplorable.

<sup>57</sup> Les dits DTS (en anglais SDR : *Special Drawing Rights*) sont des allocations décidées par le Conseil d'Administration du FMI. Elles s'ajoutent aux droits de tirage ordinaires dont chaque État dispose selon la quantité d'or et de devises qu'il a déposée au Fonds pour en être membre. Les tirages ordinaires, sont des retraits purs et simples sur les dépôts qu'un État a constitués, sauf à respecter les règles limitant ces retraits. Les tirages spéciaux sont des retraits en dollar ou dans l'une des autres monnaies les plus usitées dans les échanges internationaux. Après divers ajustements (p.ex. lors de la création de l'euro). Ce sont, aujourd'hui,, outre le dollar et l'euro, le yen, la livre sterling et le franc suisse.

<sup>58</sup> Le CEPII est le Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales. Voir sa note n° 308 du 16 février 2011.

monnaie par accords de swap <sup>59</sup> avec ses partenaires commerciaux ; puis, plus tard, prendre des responsabilités, collectivement définies, au sein du FMI (ou de ses suites) ; et, en attendant, placer les devises gagnées à l'exportation, dans des "fonds souverains" de l'Etat chinois, pour qu'il en soit fait usage selon le Plan en vigueur. Les bons du Trésor américain sont le plus massif des placements effectués (parmi les plus de 3 trillions de \$ de réserves chinoises). Le débat progresse lentement et le FMI n'en est que le théâtre technique. Il évoluera en fonction d'un rapport de forces où la conjoncture et la santé économiques des deux partenaires principaux jouera un rôle décisif. L'aggravation (ou non) des déficits américains (budgétaires, commerciaux et financiers) et la hausse (ou la restriction) des réserves chinoises, en seront les deux indicateurs les plus observés, mais pas forcément les indices principaux, car cette affaire monétaire internationale sera peu ou prou influencée par toutes les grandes évolutions mondiales – et pas seulement dans l'ordre économique. Par ailleurs, il est vrai, la Banque mondiale invite la Chine à réorganiser son système financier, ce dont il a grand besoin, tant les étages inférieurs du pouvoir d'État (provinces, préfectures et villes) se sont à leur tour lancés dans de vastes opérations sans être suffisamment équipés de services expérimentés à ces fins (ou être correctement guidés et contrôlés). Mais l'insistance de cette Banque sur la nécessité d'un système financier basé sur le marché et de taux d'intérêt fluctuant au gré de ce marché ne semble pas séduire les responsables chinois.

Second angle d'attaque : la révision du système financier international. On doit regretter que le *Mutual Assesment Program* (Programme d'évaluation mutuelle) décidé par une réunion du G20 à Paris (novembre 2011) tarde à se mettre en place, car les six indicateurs principaux qu'il invite à surveiller de près et à soumettre aux jugements croisés des États membres du G20 aiderait à bien orienter la

---

<sup>59</sup> Un *swap* est une promesse (réciproque) de mettre de sa propre monnaie à disposition d'un partenaire, à des fins et sous des conditions prédéfinies. La Chine espère que, dès 2016, de tels accords couvriront le tiers de son commerce extérieur.

mise en œuvre des réformes anti-crise qui demeurent plus nécessaires que jamais. Ces indicateurs concernent les dettes publiques, les déficits fiscaux, les taux d'épargne privée (relativement au revenu national), le volume des dettes privées et les balances extérieures (commerce et transferts). Juger de tels dossiers rafraîchirait utilement le zèle des États pour ce qui est des grandes réformes plus ou moins décidées (les normes de Bâle III, la loi américaine dite Dodd-Frank, les programmes financiers élaborés par la Commission Européenne, etc.). D'autant qu'il s'agit de les débarrasser des amendements rectificatifs, des différés d'application et des autres ruses retardatrices mijotées par les lobbies au service d'intérêts bancaires, tout en adoptant divers autres ré-endiguements des dérives financières.

Car, il faut y insister vigoureusement : les catastrophes dûes aux débordements de *la banque de l'ombre* sont loin d'être toutes du passé. D'autres spasmes aussi ou plus intenses que ceux de 2007-8 ou de 2010-11 demeurent possibles et le resteront tant que l'épargne-à-investir-dans-l'économie-réelle ne sera pas pleinement protégée, c'est-à-dire tant que les jongleries financières sur "les marchés" pourront détourner cette épargne des formes de crédit utiles aux ménages, aux entreprises et aux collectivités, vers les spéculations sur les changes, les taux d'intérêts, les titres alambiqués et les dettes publiques qui agitent quotidiennement quelques trillions de dollars. Quand le FMI insiste sur l'urgence des réformes à effectuer par la Chine pour consolider son système financier et le purger de ses errements régionaux, il a certes raison. Mais il serait mieux entendu s'il adressait des conseils aussi "pointus" à l'Europe qui apprend à surnager dans son océan de dettes publiques et, plus encore, aux États-Unis qui n'arrivent pas à s'extirper de leurs décennies de bien-être à crédit.

Donc, dans l'ordre monétaire comme en matière financière, guérir la crise requerra maintes interventions d'États dont, d'ailleurs, les pouvoirs sont fort diversement agencés et ont à répondre à bien d'autres urgences. Mais avant d'en venir aux capacités actuelles des États et aux emplois qu'ils en font, je crois utile de bien calibrer leurs savoirs et nos exigences. Je sais que, de mon vivant, la population mondiale

est passée de 2 à 7 milliards, bond énorme qui n'a évidemment pas été suivi par un enrichissement multi-directionnel des savoir faire administrativo-politiques.

Que les prochaines présidentielles américaines réveillent le débat sur le contrôle des naissances m'inquiète profondément, car la question de savoir comment canaliser la population future de la planète devient un problème urgent (je veux dire, à l'échelle des décennies), tout comme les problèmes corrélatifs de l'alimentation, de l'eau et des autres ressources, sans oublier les questions plus profondément enracinées qui sont celles des mœurs et des croyances des peuples très divers qui s'entremêlent aujourd'hui plus que jamais, en migrations diverses et parfois croisées. Si bien que l'effectif mondial des "étrangers" croît plus vite encore que celui des peuples bien assis dans leurs pays respectifs et que l'éventail des générations se déforme localement selon les flux migratoires. De ce fait, les cultes et les cultures qui accompagnent leurs porteurs (souvent juvéniles) tardent à s'ajuster à de nouveaux entourages et enveniment souvent les contradictions d'échelle régionale.

Qu'à l'inverse, la presse chinoise vienne claironner, dans le même temps, qu'une recherche sur les droits de l'homme se répand dans plusieurs universités, qu'une première société privée de recherche (*think tank*) offre ses services aux collectivités locales et que Wen Jiabao, (premier ministre promis à une prochaine retraite <sup>60</sup>) annonce diverses innovations administratives pour renforcer l'impartialité et l'intégrité des autorités aux divers niveaux, tout cela n'offre évidemment aucune garantie. Ici, mon inquiétude tient à l'obstacle majeur que l'Etat chinois doit franchir : comment garder autant qu'il se peut la capacité de pilotage du développement social dont il fait preuve depuis près d'un demi-siècle, tout en laissant sa population se bâtir une citoyenneté et en jouir pleinement.

---

<sup>60</sup> Selon les normes de "relève des générations" pratiquées pour le pouvoir d'État. Les faits cités sont extraits du *China Daily* à diverses dates de janvier et février 2012.

Là est peut-être l'essentiel des différences entre l'ultra-libéralisme assez anarchique dont font preuve les États-Unis et l'assouplissement démocratisant dont la société chinoise a grand besoin, faute de quoi ses embryons dangereux <sup>61</sup>. pourraient s'épanouir, si j'ose dire : "à l'américaine". Cette compétition implicite rejaillira bien évidemment, sur le traitement par l'une et l'autre puissance de tous les problèmes les plus aigus, qu'ils soient politiques ou culturels, religieux ou financiers, etc. Mais toutes les régions du monde, étrangères à la Chine et aux États-Unis, - soit grosso modo – les trois quarts de l'humanité, en seront éclaboussées. C'est assurément aux États qu'il revient de manœuvrer entre les deux pôles du premier 21<sup>e</sup> siècle, car contrairement à l'illusion ultra-libéraux qui postule que les marchés "sont régulateurs", les États qui, de fait, sont obligés d'essayer de réguler les sociétés sur lesquelles ils ont prise, ne peuvent jamais y réussir pleinement : la rude logique des prix marchands n'a pas d'équivalent politique, fût-ce dans le plus barbare des "totalitarismes".

Pour bien voir ce que deviennent les États dans le nouveau système mondial qui commence à prendre forme, il faut prêter attention aux deux tendances qui se manifestent un peu partout au dessous et au dessus de "l'État" entendu au sens traditionnel du terme. En effet, sous "l'État des chefs d'État", que ce soit à l'échelle d'anciens clivages rajeunis, ou par coagulation de pouvoirs locaux, les tâches administrativo-politiques s'amplifient : à la gestion traditionnelle des localités et des voieries s'ajoutent des activités massives (services publics, scolarité, logement, etc. Ainsi, le pouvoir se dilue plus ou moins. Sa dilution est renforcée, dans les cas de plus en plus fréquents où des tâches d'échelle pluri-nationale s'appuient sur de fortes emprises locales. De ce fait, le type de "domination" <sup>62</sup> qui se fait sentir dans un Etat donné prend les allures d'une "gouvernance". <sup>63</sup> Habermas critique à juste

---

<sup>61</sup> Hong Kong, Macao, le mode d'organisation des firmes et des collectivités locales, etc.

<sup>62</sup> Voir mon ouvrage sur *La Société*, tome 5, *Les États* (Seuil, 1981)

<sup>63</sup> Voir Jürgen Habermas, *Après l'État-nation* (Fayard, 2000) et *Sur l'Europe* (Fayard, 2006).



titre ce glissement d'allure libérale (comme si le "gouvernement" d'un Etat ressemblait essentiellement à la direction d'une grande entreprise moderne). Mais il n'insiste pas suffisamment, me semble-t-il, sur le changement réel que cette nouveauté sémantique habille : c'est que, dans le système mondial qui déjà se dessine, le pouvoir d'État sera nécessairement un pouvoir-à-étages-multiples, tant il est de responsabilités politiques qui ne peuvent plus s'exercer [*faites votre choix*] à l'échelle du village, de l'arrondissement, du département, de la région, du pays tout entier, de l'Europe ou, demain, du *etc.* <sup>64</sup>

Peut être faut-il considérer que cette transformation spatiale des configurations étatiques a d'autres effets majeurs, en déplaçant et en déformant les polarisations conflictuelles au sein de chaque configuration ? Je n'ai pas suffisamment étudié cette problématique, donc je peux seulement risquer quelques hypothèses très générales, mais je m'y risque. Dans notre monde à bientôt 9 milliards d'habitants, la place du travail, déjà réduite par les vagues successives de la révolution industrielle, se raccourcira davantage à mesure que de nouveaux espaces seront gagnés par des façons de produire sans cesse enrichies par des sciences et techniques de mieux en mieux informatisables. Simultanément, les forces de travail seront d'une qualification sans cesse plus raffinée. La "question ouvrière" sera souvent le fait de techniciens d'ingénieurs, etc. La "question paysanne", de même, mais sur des exploitations très agrandies ou réduites à de très courts espaces suréquipés, comme des serres. La "question des employés" rognée par l'informatique, se déportera vers la gestion des innombrables relations inter-personnelles (de travail). Si bien que la "question artisanale" débordera massivement du domaine des productions et services (marchands, libéraux, etc.) de toute sorte, pour s'étaler, sans frontières, vers les jardinages, les sports, les arts et loisirs, les jeux et autres "passe-temps", etc. dans des sociétés où ce que les économistes ont coutume

---

<sup>64</sup> Car il n'est pas douteux que d'autres étages (intra- ou supra-européen) verront le jour. L'autre défaut de mon empilement d'étages est d'impliquer qu'il n'existerait que des liaisons par superposition, alors que d'autres formes de connexion existent déjà, telles les réseaux universitaires.

d'appeler la "population active" se contractera significativement. Longue serait la bibliographie des auteurs, européens, puis américains et ensuite, japonais qui ont pressenti, au cours des dernières décennies, l'une ou l'autre de ces tendances. Il ne se passe plus d'année sans que cette liste soit allongée par des contributions qui sont loin d'être toutes livresques, tant la multi-médiatisation (diversement "artistique", "technique" ou "philosophique") se déploie tous azimuts.

Ici, où ma préoccupation est d'ordre socio-politique, il me paraît nécessaire d'insister sur un aspect de ces énormes transformations qui vont s'amplifier (à l'échelle de la population mondiale) et se cristalliser en problèmes majeurs (à l'échelle des configurations politiques) : c'est que l'école, le savoir, les sciences, les arts, les savoir-vivre vont prendre une importance débordant de beaucoup des traditions familiales, villageoises, de quartier, de menus "services sociaux" locaux et de toutes autres formes banales de socialisation, qu'elles s'étendent à des humains de plus en plus nombreux et entremêlés en collectivités (changeantes) de vie quotidienne. C'est dire que l'enseignant, l'artiste, l'entraîneur et mille autres nouveaux "professionnels" occuperont, dans la vie sociale, une place bien supérieure à celle des prêtres, prêcheurs et "soigneurs d'âme" de jadis, mais aussi, à celle des gendarmes et militaires de naguère – et d'aujourd'hui.

La première crise mondiale  
au 21<sup>e</sup> siècle. Essai. (2012)

IX

---

L'auto-organisation d'un monde  
qui se voudrait nouveau

[Retour à la table des matières](#)

Par une trop longue digression, je viens d'éloigner le lecteur des agitateurs apparemment les plus décisifs de notre temps : les États qui cherchent parfois à raffermir leurs prises sur un monde souvent très mouvant, et les FMN, géants passe-partout qui, non contents de proliférer dans et surtout entre les États, s'emploient souvent à aménager à leur guise les prolongements qu'ils poussent un peu partout. Mais en quoi ces éléments forment-ils – ou pourraient-ils former – un système mondial ?

On ne le sait que trop, les deux systèmes mondiaux organisés depuis les débuts du 20<sup>e</sup> siècle ont été imposés par les vainqueurs des deux guerres mondiales de ce temps. Le premier est né après "la dernière des guerres" sous forme d'une *Société des Nations* que n'unissait aucune *affectio societatis*.<sup>65</sup> Le second, né un quart de siècle plus

---

<sup>65</sup> Cette expression, héritée du droit romain, désigne la volonté commune à plusieurs personnes physiques ou morales de s'associer à des fins qu'elles définissent elles-mêmes. Les États assemblés par l'organisation genevoise – promue

tard, ne préjugait plus d'une telle convergence d'intentions, mais voulait être une *Organisation des Nations Unies* alors que les nations qu'elle rassemblait étaient moins unies encore que les nations groupées dans le Royaume *Uni* où les États fédérés à l'enseigne des États-Unis. L'ONU "faisait système" un peu mieux que la SDN, parce que sa machinerie bénéficiait de l'expérience acquise dans cette dernière et surtout, parce que la riche Amérique <sup>66</sup> usait abondamment de ses dollars pour "huiler" toute cette machinerie, bientôt proliférante. La crise mondiale qui perturbe aujourd'hui tous les États ne tend pas vers un nouveau Bretton-Woods où "tout serait mis sur la table", même si – ce qui est encore invraisemblable – les États-Unis et la Chine s'accorderaient pour provoquer une telle conférence. Hormis les débordements éventuels de certaines des tensions mondiales actuelles, il faut donc s'attendre à la tenue, sans ordre préétabli, de concertations qui se grefferont sur des "problèmes mineurs" devenant "traitables".

Les FMN vont en offrir un premier exemple. Les incertitudes des économistes sur la pertinence décroissante des calculs de PIB, pourtant pris comme références en maints domaines, l'enflure et la variété croissantes de FMN bientôt omniprésentes et le cousinage des "fonds souverains" avec ces firmes foisonnantes rendent les novations probables en ce domaine. Mais où en débattre ? La CNUCED est trop technicienne pour cela et l'OCDE sans doute trop diplomate, tandis que la BRI aura bien d'autres soucis prioritaires. Des équipes venues de ces trois institutions seraient fort utiles, mais il est aussi, en plusieurs pays de la Triade, des services statistiques de qualité et surtout, il importe que les pays qui émergent du sous-développement puissent se faire entendre pleinement. Bref, à l'heure où le BRICS cherche encore à se coordonner, ne serait-ce que pour remplacer l'Américain Zoellick à la tête de la Banque Mondiale, il pourrait être souhaitable que cette der-

---

par le Président Wilson, mais refusée par le Sénat américain – n'étaient pas porteurs d'une telle *affectio*.

<sup>66</sup> Non liée par un traité de Versailles qu'elle n'avait pas ratifié. Mais, après 1945, vigoureusement attentive à ses intérêts propres, qui étaient devenus d'échelle mondiale.

nière (héritière du Bretton-Woods original) convie une rencontre de spécialistes bien informés qui soumettraient leurs propositions à une prochaine Assemblée Générale de l'ONU.

Le détail de ces propositions serait assurément très technique, mais leurs axes et leurs orientations se laissent d'ores et déjà apercevoir. Il s'agirait de rendre vérifiables les activités des FMN, quant aux fractions qui doivent en être prises en compte, respectivement, dans leurs États d'origine (ou de contrôle) et dans les autres États où s'activent leurs filiales de toute sorte, non sans clarifier, au passage, les données relatives aux taux de changes et aux fiscalités à tous les étages des dites FMN. La présence de "fonds souverains" dans l'actionnariat d'une partie de ces dernières – ou même comme propriétaires exclusifs – ne devrait pas être rédhibitoire. Et, enfin, les suggestions formulées ci-avant, en ce qui concerne les "notaires" et les "douaniers de l'*offshore*" pourraient prendre forme. Dernière réflexion, enfin : une partie des tâches détaillées ci-avant pourrait devenir la mission permanente d'un service international qu'il serait déraisonnable de noyer dans le tout venant de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), car ce n'est point de commerce qu'il s'agit, mais bien de fiscalité et d'une valeur ajoutée à mieux partager entre des États fort inégaux.

L'OMC, elle-même, mériterait sans aucun doute d'être délestée d'une partie des attributions qu'elle a reçues – ou qu'elle s'est attribuées – au bénéfice d'une conception ultra-libérale - c'est à dire politiquement très excessive - du commerce international. Si excessive que, tout comme son ancêtre, le GATT <sup>67</sup>, elle a débordé de tout libéralisme, au temps de la guerre froide, quand elle laissait le *Cocom* américain barrer toutes les exportations "stratégiques" vers l'URSS, ce dont il reste des traces qui nuisent aujourd'hui au commerce sino-américain. Ces bavures sont sans doute nettoyables, mais ce qui ne l'est pas, c'est la conception ultra-libérale des "services" dans laquelle l'OMC s'enferme. En effet, les "services financiers" ne sont pas des

---

<sup>67</sup> *General Agreement on Tariff and Trade* adopté par le gouvernement fédéral américain, faute d'accord du Sénat.

produits banals comme des automobiles et l'apurement des finances mondiales suppose que l'on sache soumettre les institutions qui vendent ces "services" (banques, bourses, etc.) à des normes spécifiques gérables par le FMI et la BRI. Un tri plus délicat devrait être opéré, en matière de "services juridiques", car leur éventuelle nocivité tient notamment aux circuits aberrants de certaines des juridictions basées sur une *common law* à l'anglo-saxonne ou sur des affichages de "compétence universelle" (par exemple en matière de "droits de l'homme") quand aucun accord international ne les a validés *erga omnes*. De tels exemples pourraient être multipliés, car, en fait, le droit n'est pas un objet commercial. Bref, l'OMC devrait trier et tamiser sa charte dès qu'il s'agit de "services".

Parfois mêlés aux activités des FMN ou interférant avec l'épineuse question des "services", les capitaux "publics" (ou "étatiques") attirent, de leur côté, les foudres des États porteurs d'une orthodoxie ultra-libérale. Que beaucoup de banques et d'autres entreprises financières vulnérabilisées par la crise doivent leur survie aux bouées de sauvetage ("pesant" plusieurs centaines de milliards de \$) lancées vers elles par leur Etat et que la ranimation du secteur financier ait été recherchée, en maints pays (à commencer par les États-Unis, plus tard suivis par l'Europe), avec de plus lourdes bouées de même nature n'a pas affaibli l'hostilité de ces pays au "capitalisme d'État", à "l'économie dirigée" et à toutes les autres formes d'un "socialisme" supposé. Le système mondial en devenir ne pourra mûrir raisonnablement que si la plupart des États – et, d'abord – les plus puissants s'abstiennent de telles orientations qui leur cachent les réalités de leurs voisins, mais aussi les leurs propres. La Chine dont l'économie est guidée par une planification explicite et dont l'activité est abritée par des politiques délibérées ne met pas en péril le reste du monde. Les États-Unis qui tentent de pousser à l'extrême les vertus de l'appropriation privée et des performances individuelles ne sont pas, pour autant une menace pour les autres pays. D'ailleurs dans ces deux pays leaders, comme chez leurs cousins respectifs, il se trouve – de plus en plus souvent, me semble-t-il - des formes "d'économie mixte", de "participations

privé-public" (dites PPP par les anglo-saxons) qui s'ajustent à des productions précises (comme celles d'EADS et de bien d'autres firmes de haute technologie) ou à des travaux publics de grande envergure (ports, canaux, routes, etc.). Sans oublier des finalités sociales très précises, telles celles de la Norvège garnissant ses caisses de retraites des revenus pétroliers qui débordent de ses besoins budgétaires, Et en mettant en doute une partie des réalisations pharaoniques où le Qatar et les Émirats Arabes Unis dilapident une part de leurs richesses.

Reste l'essentiel : la crise et la guerre. Dans ces deux domaines, rien ne serait plus précieux que l'amorce d'une *coopération essentielle* entre la Chine et les États-Unis accompagnés chacun, autant que possible, par leurs alliés, clients et admirateurs respectifs. Pour ce qui est de la crise, l'*essentiel* a déjà été dit : il s'agira de mettre le capital financier hors d'état de nuire à l'expansion du capital industriel (et des autres branches et formes de l'économie réelle) tout en rétablissant les capacités budgétaires (et, donc, fiscales) des États. Si les résistances financières ne se laissaient pas fragmenter, un judicieux détour serait d'organiser une conférence pour la stimulation mondiale de l'investissement en tous ses aspects créatifs, de la machinerie à l'école, etc. Un traité ad hoc aiderait à amplifier et canaliser le potentiel chinois d'exportation et pourrait satisfaire les appétits d'investissements nouveaux que les banques et bourses desservent mal dans les pays développés comme dans les pays émergents.

En ouvrant de telles perspectives vers une recrudescence du dynamisme économique mondial, les deux grands du monde pourraient s'attaquer sans trop d'arrière-pensées aux périls guerriers qui couvent en maints endroits et qui prennent une forme suraigüe là où la course au nucléaire (réelle ou supposée) semble hors de contrôle. Je n'entends pas traiter une nouvelle fois <sup>68</sup> des pays que je crois potentiellement belligères (de la Corée du nord au Pakistan et de l'Iran à

---

<sup>68</sup> Voir *L'Inventaire du 21<sup>e</sup> siècle (Tome 1 – [La dynamique du système mondial](#), 2006 - Tome 2 – [Les principales transformations](#), 2005) et *L'Invention du 21<sup>e</sup> siècle*, 2007. Textes disponibles sur le site [Les Classiques des sciences sociales](#).*

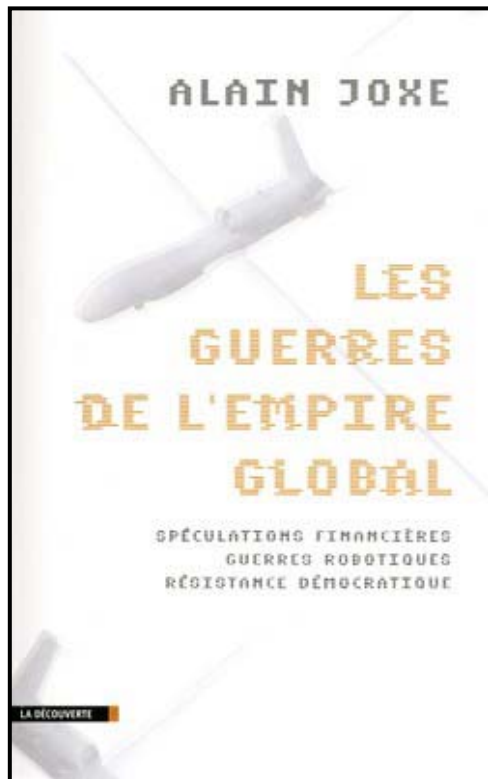
Israël, etc.), ni des cheminements vers des formules équilibrées de dissuasion réciproque, pour m'en tenir à la clé de voûte. Les États-Unis disposent d'une suprématie nucléaire si massive qu'ils pourraient "aisément" en supprimer une bonne partie sans s'affaiblir, tout en payant d'exemple. Rien n'empêchera la Chine de poursuivre son équipement dans ce domaine, comme dans tous les autres aspects de l'équipement guerrier, mais elle n'a jamais entrepris d'équiper quelque autre pays d'armes nucléaires. À partir de là, une relation incessamment vérifiée et réagencée pourrait permettre aux deux États de devenir une sorte de fléau de la balance mondiale. À tort ou à raison, je pense que telle est la vision de Kissinger <sup>69</sup>. En tout cas, elle m'apparaît comme la moins périlleuse des voies d'avenir.

Andrésy, le 12 mars 2012

---

<sup>69</sup> Henry Kissinger, *On China*, 2011.





Tandis que j'achevais le présent essai,  
Alain Joxe publiait, en mars 2012

[Les guerres de l'empire global](#)

*Spéculations financières*

*Guerres robotiques*

*Résistance démocratique*

[Ed. La Découverte, Paris

ISBN 978-2-7071-7175-7]

Aux lecteurs du présent essai,  
je recommande vivement la lecture  
de ce livre (260 pages) qui développe  
de façon démonstrative et substantielle  
des orientations beaucoup plus riches  
que certaines des suggestions que  
j'ai avancées mais ne leur sont  
nullement contraires.

**Fin du texte**